



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Revue de presse du 22 janvier 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Terminal méthanier

- Le terminal méthanier Cape Ann a quitté le port du Havre (AFP)
- Le terminal méthanier « Cape Ann » a finalement quitté le port du Havre, plus de deux ans après son arrivée (Ouest France)
- Le terminal méthanier a quitté Le Havre dans la nuit : « une victoire sans conteste » pour les écologistes (76 actu)
- Le Havre. Départ du terminal méthanier flottant : « Tous les tuyaux enterrés, que vont-ils devenir ? » (Paris Normandie)

Nucléaire

- Que se passerait-il en cas d'accident nucléaire en Normandie ? Un exercice de sûreté organisé près de Dieppe (Ouest France)
- En Normandie, un chantier titanesque pour les deux futurs réacteurs nucléaires (Ouest France)
- À Penly, EDF teste la construction des EPR2 grâce à des maquettes grandeur nature (Paris Normandie)
- Caméras, radars, biométrie... Comment le chantier des EPR2 près de Dieppe sécurise ses accès (Paris Normandie)
- Chantier EPR2 à Penly : le poste d'accès livré en 18 mois, vitrine du savoir-faire local (Paris Normandie)

Sécurité

- La synagogue de Rouen visée par une fausse alerte à la bombe ce mercredi matin (Ouest France)
- La synagogue de Rouen victime d'une fausse alerte à la bombe (France Bleu)
- Bolbec. Le commandant Teboul raccroche après 34 ans de terrain et d'adrénaline dans la police (Courrier Cauchois)
- Disparu à Rouen, Alexis est parti sans rien dire : « Il est dans une période où il ne va pas bien » (76 actu)
- À Rouen, l'inquiétude après la disparition d'Alexis : « Ce n'est pas du tout dans ses habitudes » (Paris Normandie)

Social et société

- "Les jours fériés, c'est les jours fériés, faut pas y toucher !" Êtes-vous favorable à l'autorisation de travailler le 1er mai ? (France 3)
- Répression meurtrière en Iran. "On n'a pas de nouvelles de nos familles et de nos amis" : l'inquiétude des Iraniens en Normandie (Social et société)
- « Chaque jour, on a peur » _ à Rouen, un soutien pour le peuple iranien - Paris Normandie (Paris Normandie)

Industrie

- TotalEnergies à Gonfreville-l'Orcher. Un bruit assourdissant « pas du tout habituel » pour la mairie (Paris Normandie)

Économie et vie des entreprises

- Après un mois de fermeture administrative, une perte de chiffres de 839 000 euros pour la discothèque Le So à Rouen : "L'entreprise en très grande fragilité" (France 3)
- À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal (Paris Normandie)
- Le bar-discothèque So Rouen une nouvelle fois devant le tribunal pour raccourcir la fermeture administrative (76 actu)
- 2025, « un très bon cru » pour Haropa : la bonne cote du port (Paris Normandie)
- Rouen, 1ère pour l'accueil des entreprises et 5ème métropole de France selon Arthur Loyd (Gazette de Normandie)
- Le PSE d'Arlanxo finalement signé par les syndicats : l'usine ferme, 168 emplois menacés à Lillebonne (France 3)
- Ampère Cléon réintégrée à Renault à 100 % ? « En faire le centre d'ingénierie avancé de Renault Group » (Paris Normandie)
- Appel à projets pour l'innovation circulaire (Normandinamik)

Collectivités locales et équipements publics

- Afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après la tempête Goretti, la Ville de Fécamp va effectuer "un vrai bilan" (Courrier Cauchois)
- Au Havre, la décharge sauvage que tout le monde voit et que personne ne gère à Caucriauville (Paris Normandie)
- Seine-Maritime. Pourquoi cette commune cauchoise est-elle privée de fibre ? (Courrier Cauchois)
- Fécamp. La santé : un sujet de crispation au conseil communautaire (Courrier Cauchois)
- Barentin. Le parc Badin distingué au niveau national (Courrier Cauchois)
- Les travaux de la piste cyclable reliant La Neuville Chant d'Oisel à Boos ont commencé (Paris Normandie)
- Près d'Elbeuf, cette Ville s'engage à mieux accompagner le handicap (Paris Normandie)

Politique

- Municipales 2026. À Sotteville-lès-Rouen, le maire socialiste Alexis Ragache se présente (Paris Normandie)
- Élections municipales 2026 : en Seine-Maritime et dans l'Eure, un maire sur trois ne se représente pas (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : Jean-Paul Franquin veut « bien vivre » et « bâtir l'avenir » à St-Pierre-de-Varengeville (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : toujours plus d'arguments pour les candidats LO, Hugo Loménède et Maryvonne Doublet (Paris Normandie)

- Municipales 2026 : Bastien Coriton candidat à sa réélection à Rives-en-Seine, « une vraie relation s'est construite » (Paris Normandie)
- Municipales 2026. Près d'Elbeuf, Barbara Dubourg mènera la liste « Saint-Aubin vous appartient » (Paris Normandie)

Environnement

- Pollution de l'air : les ZFE vont-elles vraiment être supprimées ? (France Bleu)

Santé

- Montivilliers. Activités et effectifs médicaux à la hausse, chantiers en cours : le Groupement hospitalier du Havre est en "bonne santé générale" (Courrier Cauchois)
- Face à la pénurie de dentistes, des étudiants vous reçoivent dans ce nouveau centre à Rouen (76 actu)

Justice

- À Blangy-sur-Bresle, la commerçante condamnée pour avoir tenté de corrompre un gendarme (76 actu)

Acteurs publics

- Derrière la responsabilité financière des gestionnaires publics, le défi d'équilibrer contrôle et innovation
- "La fragilisation des financements publics est aujourd'hui exploitée par des acteurs dont le projet n'est pas l'intérêt général"
- La métropole, cet objet territorial incompris des citoyens
- L'État veut renouveler le dialogue entre les collectivités et les architectes des bâtiments de France
- Protection des agents, cartographie du service public : les premières annonces du gouvernement

Sujet : [INTERNET] Le terminal méthanier Cape Ann a quitté le port du Havre [AFP, 3 derniers jours]

De : AFPForum-Alerts@afp.com

Date : 21/01/2026 17:51

Pour : guillaume.viron@seine-maritime.gouv.fr

Le terminal méthanier Cape Ann a quitté le port du Havre

[énergie](#) | [gaz](#) | [transport](#) | [mer](#) | [pollution](#) | [environnement](#) | [justice](#)

Caen, France | AFP | 21/01/2026 15:43 UTC+1 | mise à jour le 21/01/2026 17:50 UTC+1

AJOUTE RÉACTION DE TOTALENERGIES

Le terminal méthanier flottant Cape Ann, propriété de TotalEnergies, a quitté "cette nuit" le port du Havre après y avoir été contraint par la justice en octobre 2025, a annoncé mercredi le port du Havre.

"Ce départ était prévu, en application du jugement rendu par le tribunal administratif", a expliqué à l'AFP Florian Weyer, directeur délégué du port du Havre, confirmant une information de France 3.

En octobre 2025, le tribunal administratif de Rouen avait enjoint au gouvernement d'abroger l'arrêté autorisant l'installation du terminal "dans un délai de deux mois".

Cette décision faisait suite à de nombreux recours d'associations écologistes remettant en cause la nécessité de ce terminal pour l'approvisionnement énergétique français et les risques pour l'environnement.

Le jugement avait poussé le ministre de l'Economie Roland Lescure à faire signer un arrêté le 12 décembre 2025 fixant au plus tard au 8 mai 2026 la "fin du maintien en exploitation du terminal méthanier flottant" Cape Ann exploité par TotalEnergies LNG Services France dans le port du Havre.

TotalEnergies a précisé à l'AFP que le terminal méthanier flottant du Havre "n'est plus aujourd'hui nécessaire, comme en témoigne son absence d'utilisation" car "les conditions d'approvisionnement en gaz de la France et de l'Europe" sont "désormais stabilisées".

Julien Bayou, ancien député écologiste et avocat de l'association Ecologie pour le Havre (EPLH), à l'origine des recours, s'est pour sa part réjoui auprès de l'AFP d'une "belle victoire du droit de l'environnement: la ténacité de la petite association a fait plier la grande multinationale".

"Pour le droit à un environnement sain comme pour notre souveraineté, il ne fait pas bon dépendre du gaz russe ou américain" a-t-il conclu.

Le Cape Ann, navire doté d'équipements de regazéification, avait été ancré en octobre 2023 dans le port du Havre afin d'approvisionner la France en gaz naturel liquéfié (GNL). Son installation avait été décidée en 2022, dans le contexte de la guerre en Ukraine et des craintes de pénuries d'énergie.

cor-mac/mb/vk

Identifiant : <http://doc.afp.com/93HP9KF>

[Modifier, suspendre ou supprimer vos alertes mail](#)
[Accéder au document d'origine de cette alerte mail sur AFP Forum](#)

Copyright © Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.

Le terminal méthanier « Cape Ann » a finalement quitté le port du Havre, plus de deux ans après son arrivée

Ouest-France avec AFP

7-9 minutes

Le « Cape Ann », terminal méthanier propriété de TotalEnergies, a quitté le port du Havre (Seine-Maritime) mercredi 21 janvier 2026 dans la nuit. Il y était entré en septembre 2023, sur fond de contestations liées à la guerre en Ukraine.



Le navire méthanier « Cape Ann ». Ici le lundi 18 septembre 2023 lors de son entrée dans le port du Havre (Seine-Maritime). | MARTIN ROCHE / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Modifié le 21/01/2026 à 20h01 Publié le 21/01/2026 à 19h53

Le terminal méthanier flottant « Cape Ann », propriété de TotalEnergies, a quitté « cette nuit » le port du Havre (Seine-Maritime) [après y avoir été contraint par la justice en octobre 2025](#), a annoncé le port du Havre mercredi 21 janvier 2026.

« Ce départ était prévu, en application du jugement rendu par le tribunal administratif », a expliqué à l'AFP Florian Weyer, directeur délégué du port du Havre, confirmant une information de France 3.

Lire aussi : [TotalEnergies doit démanteler son terminal méthanier décrié au Havre : à quoi servait-il ?](#)

Des recours d'associations écologistes

En octobre 2025, le tribunal administratif de Rouen avait enjoint au gouvernement d'abroger l'arrêté autorisant l'installation du terminal « dans un délai de deux mois ».

Cette décision faisait suite à de nombreux recours d'associations écologistes remettant en cause la nécessité de ce terminal pour l'approvisionnement énergétique français et les risques pour l'environnement.

Le jugement avait poussé le ministre de l'Économie Roland Lescure à faire signer un arrêté le 12 décembre 2025 fixant au plus tard au 8 mai 2026 la « fin du maintien en exploitation du terminal méthanier flottant » Cape Ann exploité par TotalEnergies LNG Services France dans le port du Havre.

Il « n'est plus aujourd'hui nécessaire »

TotalEnergies a précisé à l'AFP que [le terminal méthanier flottant du Havre](#) « [« n'est plus aujourd'hui nécessaire](#), comme en témoigne son absence d'utilisation » car « les conditions d'approvisionnement en gaz de la France et de l'Europe » sont « désormais stabilisées ».

Julien Bayou, ancien député écologiste et avocat de l'association Écologie pour le Havre (EPLH), à l'origine des recours, s'est pour sa part réjoui auprès de l'AFP d'une « belle victoire du droit de l'environnement : la ténacité de la petite association a fait plier la grande multinationale ».

« Pour le droit à un environnement sain comme pour notre souveraineté, il ne faut pas bon dépendre du gaz russe ou américain », a-t-il conclu.

Le Cape Ann, navire doté d'équipements de regazéification, avait été ancré en octobre 2023 dans le port du Havre afin d'approvisionner la France en gaz naturel liquéfié (GNL). Son installation avait été décidée en 2022, dans le contexte de la guerre en Ukraine et des craintes de pénuries d'énergie.

Le terminal méthanier a quitté Le Havre dans la nuit : « une victoire sans conteste » pour les écologistes

5–6 minutes

Le terminal méthanier flottant a quitté le port du Havre à 4h21, le 21 janvier 2026. Annoncé en novembre, ce départ fait suite à une décision du tribunal administratif.

Sur le même thème

[Pollution](#)

[Port du Havre](#)

[Total](#)

Article réservé aux abonnés



Le terminal méthanier flottant a fonctionné environ un an entre octobre 2023 et 2024 dans le port du Havre. (©Illustration Adobestock)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 21 janv. 2026 à 18h14

Il n'avait pas reçu de gaz depuis novembre 2024. Le **terminal méthanier** a quitté le port du [Havre](#) dans la nuit du 20 au 21 janvier 2026, à 4 h 21 précisément, comme l'ont remarqué au matin les Havrais les plus observateurs et [nos confrères de France 3](#). Quelques mois plus tôt, la Justice avait considéré que [son](#)

[fonctionnement n'était plus d'utilité.](#)

« Sans conteste, c'est une victoire »

Comme de nombreux militants écologistes, Pierre Dieulafait d'Écologie pour Le Havre se réjouit du départ du terminal méthanier flottant. « Sans conteste, c'est une victoire. Ce terminal, c'était un **danger très important** derrière cette écluse, par exemple pour les habitants des Neiges non loin. »

Loin de ce départ très discret, le terminal méthanier, ou plus précisément le **navire nommé Cape Ann** affrété par le groupe TotalEnergies, avait fait une entrée très remarquée lors de son installation dans le port du Havre en octobre 2023.

Le navire faisait le lien entre les bateaux amenant le **gaz liquéfié** vers le réseau terrestre, alors que la France devait se passer de l'importation venant de Russie, suite à la guerre en Ukraine. Mais le projet était fortement **contesté par plusieurs groupes écologistes**.

Un « point d'étape » important

Pierre Dieulafait insiste sur l'**importance du « noyau militant »** qui a contesté depuis le début [la présence du terminal méthanier](#) dans le port. « Je dois rendre hommage aux [Scientifiques en rébellion](#), qui sont encore en procès, à [Greenpeace](#) et tous ceux qui se sont mobilisés »

Écologie Pour Le Havre avait d'ailleurs effectué **plusieurs recours juridiques** pour demander son départ avant la victoire d'octobre 2025. « On a essuyé beaucoup d'échecs dans notre procédure et pourtant je pense qu'on avait raison, mais il y a des subtilités légales à mettre en avant ou non », glisse Pierre Dieulafait.

Lors de l'audience du 16 octobre 2025, le tribunal administratif de Rouen a annulé le décret ministériel justifiant la poursuite de son fonctionnement. En d'autres termes, il était désormais possible de trouver d'autres moyens d'effectuer ce relais, sans les potentiels risques de pollution et pour la sécurité du port. Jusqu'ici, le contexte mondial – en raison de la guerre en Ukraine notamment – justifiait son installation aux yeux du tribunal.

De son côté, Greenpeace se réjouit également de ce départ d'une « infrastructure fossile, polluante et non nécessaire », et salut le travail des collectifs locaux. « Nous avons aussi des **regrets face au temps gâché**, nous avons perdu 2 ans à nous battre contre ce terminal car le gouvernement écoute les groupe qui défendent

l'énergie fossile plutôt que le bon sens écologique », déclare Sarah Fayole, chargée de campagne Greenpeace.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

« Ce départ, c'est un point d'étape important » ajoute encore le militant, qui pense déjà à la suite. « D'après moi, la loi prévoit un **démantèlement de l'installation**, donc la question suivante concerne les pipelines : seront-ils conservés ? Il y aura d'autres sujets à creuser. On va suivre ça de près ».

Un départ annoncé en novembre

Pour [le groupe TotalEnergies](#), il ne s'agit pas là d'un départ discret mais de la concrétisation d'un **départ annoncé depuis le 25 novembre 2025**.

« Ce terminal a agi comme un « filet de sécurité », ses capacités supplémentaires d'importation de gaz pouvant s'avérer très utiles en cas de pics importants de consommation dus aux conditions météorologiques hivernales ou aux tensions géopolitiques », soulignait le communiqué publié alors. « Dans ce contexte, TotalEnergies a décidé de démobiliser son terminal méthanier flottant (FSRU) du Havre » avait alors annoncé le groupe, **sans préciser de date**.

Contacté, TotalEnergies précise aujourd'hui simplement que « la date d'aujourd'hui est simplement la date définie en concertation avec les équipes et les parties prenantes », mais **n'en dira pas davantage** sur la destination du navire ni sa fonction finale.

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le Havre. Départ du terminal méthanier flottant : « Tous les tuyaux enterrés, que vont-ils devenir ? »

Suzelle Gaube

5-6 minutes

Quelques heures après le départ du terminal méthanier flottant Cape Ann, mercredi 21 janvier 2026, « Paris Normandie » fait réagir Écologie pour Le Havre. Cette association est à l'origine du recours dont la décision du tribunal administratif a ordonné la désinstallation du terminal méthanier flottant.



Le terminal méthanier « Cape Ann » avait accosté dans le port du Havre quai de Bougainville, en septembre 2023. - Archives Stéphanie Péron/Paris Normandie

[Consultez l'actualité en vidéo](#)



Publié: 21 Janvier 2026 à 19h24 Temps de lecture: 3 min

« Si les bateaux avaient des jambes, il (le Cape Ann, Ndlr) serait parti sur la pointe des pieds. Ça résume un peu ce que j'en pense », s'en amuse Pierre Dieulafait, président d'[Écologie pour Le Havre](#). Cette association est, seule, à l'initiative du dernier recours auprès du tribunal administratif de Rouen qui a donné sa décision,

le 16 octobre 2025, du démantèlement du terminal méthanier flottant de TotalEnergies « Cape Ann », installé au Havre depuis septembre 2023.

Pourquoi « tant de discrétion » ?

Dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 janvier 2026, vers 4h, le terminal méthanier flottant de TotalEnergies Cape Ann est parti du port du Havre. « *Je ne vois d'ailleurs pas très bien la raison pour laquelle tant de discrétion, puisqu'on n'allait pas l'empêcher de partir. Mais [les manifestations de scientifiques](#) en rébellion de Greenpeace* » ont pu les encourager à partir discrètement, interprète Pierre Dieulafait. Il pense aussi à « *la destination du navire qui reste floue... Initialement, il devait être en transit au Havre pendant cinq ans avant de partir pour un port d'Allemagne* ».

Une réunion avec les autorités, le 14 janvier 2026

Ce départ n'est pas une surprise pour l'association étant donné qu'il était de toute façon prévu, après la décision du tribunal administratif de Rouen du 16 octobre 2025. Par ailleurs, le 14 janvier 2026, une réunion – à laquelle était conviée l'association – était organisée avec les autorités pour préparer le départ du navire du port du Havre. Une réunion à laquelle a assisté Annie Leroy, membre d'Écologie pour Le Havre qui a posé deux questions. La première : s'ils ont « *modifié le plan particulier d'intervention, soit le PPI, sur lequel « on avait pas mal attaqué, parce qu'on trouvait que ça avait été mal estimé* ». La seconde concernait « *tous les tuyaux qu'ils avaient enterrés : que vont-ils devenir ?* »

« Je n'ai jamais vu des pipelines enterrés aussi vite »

Annie Leroy estime qu'elle a eu une réponse « *assez brumeuse* ». Un intervenant lui a indiqué que « *ces pipelines ne seront pas enlevés, pour le moment et qu'ils peuvent servir à véhiculer de l'hydrogène* », rapporte la militante qui pense à une usine installée à Saint-Jean-de-Folleville et à une autre qui s'installerait sur la zone industrielle. Et Annie Leroy de commenter : « *Je n'ai jamais vu des pipelines enterrés aussi vite, rebouchés et revégétalisés. Ça veut dire qu'on transportera d'autres choses dans ces tuyaux-là. Maintenant qu'ils sont là, il faut les utiliser. Ils sont raccordés aux faisceaux de 12 pipes qui vont à Rouen, à Roissy, à Charles de Gaulle, etc.* ».

Lire aussi

[Le Havre. Nouvelle vente de livres à 1 ou 2 euros à l'Espace Coty](#)

Que se passerait-il en cas d'accident nucléaire en Normandie ? Un exercice de sûreté organisé près de Dieppe

Morgane DÉVÉRIN.

6–8 minutes

Afin de tester les dispositifs d'alerte et de gestion de crise qui seraient déployés si un accident nucléaire se produisait dans la centrale de Penly, près de Dieppe, en Seine-Maritime, un exercice de sûreté nucléaire aura lieu le jeudi 12 février 2026.



Un scénario fictif non connu des participants, sera testé jeudi 12 février 2026. Il nécessitera la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'urgence interne (PUI). Photo d'illustration. | MARTIN ROCHE / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Publié le 21/01/2026 à 11h32

Que se passerait-il si un accident nucléaire se produisait à la centrale du Penly, commune déléguée du Petit-Caux, près de Dieppe (Seine-Maritime) ? Les pouvoirs publics et EDF actionneraient des dispositifs d'alerte et de gestion de crise pour assurer la protection de la population... mais comment fonctionneraient-ils ?

Lire aussi : [Que se passerait-il dans la Manche en cas d'accident nucléaire dans le Nord-Cotentin ?](#)

Un scénario fictif

Pour le savoir, un scénario fictif, non connu des participants, sera testé jeudi 12 février 2026.

Voir aussi : [VIDÉO. « Ça ne s'est jamais produit » : ils se préparent en cas d'accident à la centrale nucléaire](#)

Il nécessitera la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'urgence interne (PUI), annonce la préfecture de Seine-Maritime ce mercredi 21 janvier. « L'exercice permettra également de tester la chaîne de décisions des pouvoirs publics par le préfet de la Seine-Maritime, dans le cadre d'un déclenchement fictif du Plan particulier d'intervention (PPI), qui organise les secours et la protection des populations environnantes. »

Lire aussi : [En prévention d'un accident nucléaire, des pastilles d'iodes sont distribuées à Cherbourg](#)

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du programme national d'exercices pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français. Il sera précédé d'une réunion publique, organisée par la préfecture de la Seine-Maritime, et la Commission locale d'information sur le nucléaire (Clin), jeudi 29 janvier à 18 h 30, à la salle Jean-Paul-Villain de Penly. Objectif : présenter aux acteurs du territoire et à la population « les enjeux autour de la sécurité et du fonctionnement d'une centrale nucléaire », « les missions de la Commission locale d'information nucléaire (Clin) », « les enjeux autour de l'exercice de sécurité civile du 12 février » et la [campagne de distribution](#) des comprimés d'iode.

EN IMAGES. En Normandie, un chantier titanesque pour les deux futurs réacteurs nucléaires

Nicolas Denoyelle

13–17 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

En ce début 2026, les travaux de terrassement et d'aménagement nécessaires à la construction de deux réacteurs nucléaires EPR2, à Penly (Seine-Maritime), vont bon train. Outre ce chantier titanesque, une inauguration symbolique du premier bâtiment « pérenne » et d'un énorme parking a été organisée mardi 20 janvier 2026. Sur place, EDF et élus ont montré leur enthousiasme et leur optimisme quant à l'autorisation finale de construction des deux EPR2, attendue pour la fin de l'année.

C'est le plus grand chantier en cours en Normandie et il n'en est qu'à sa phase de préparation. Mardi 20 janvier 2026, journée sèche mais venteuse dans le Pays-de-Caux (Seine-Maritime). Le ballet des énormes engins de travaux publics est impressionnant sur le chantier titanesque, et pourtant seulement préparatoire, d'aménagements en vue de la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Penly, dans la commune de Petit-Caux.

Cette centrale déjà pourvue de deux réacteurs de 1 300 Mégawatt (MWe) mis en service au début des années 1990, avait été prévue pour accueillir deux autres réacteurs qui n'étaient jamais venus. Elle a donc naturellement été choisie pour l'installation [des deux premiers de six réacteurs de nouvelle génération, les EPR2](#), qui sont plus imposants que ceux des années 1990 et seront prévus pour produire 1 670 MWe.

Lire aussi : [Avec ses EPR2, EDF promet de construire aussi vite que les Chinois](#)

Le mardi 20 janvier 2026 sur le grand chantier EPR2 de Penly, où se prépare le terrain pour accueillir deux futurs réacteurs de nouvelle génération, mobilisant plusieurs milliers d'ouvriers et une

logistique industrielle d'envergure. Ici, Frédéric Hennion, directeur du projet des EPR2 de Penly (Seine-Maritime). | JUSTIN PICAUD, OUEST-FRANCE

3 millions de mètres cubes de falaise

« Il nous a donc fallu déconstruire les anciennes plateformes en béton fabriquées dans les années 1980 et tout reprendre et agrandir, explique, sur site, Frédéric Hennion, directeur du projet EPR2, Penly 3 et 4. D'un côté, il nous faut grignoter la falaise, et de l'autre, gagner sur la mer. »

Et les chiffres pour ces travaux préparatoires ne sont que superlatifs. Au total, d'ici la fin de l'année, 3 millions de m³ de falaise seront retirés et la moitié l'a déjà été. 57 000 m³ de béton ont été démolis. 15 000 blocs de béton cubiques rainurés (BCR) sont en cours de production, 3 000 ont déjà été installés sur la nouvelle digue. **« Et dans quelques mois, nous aurons sur place une des plus grandes grues du monde, qui est actuellement en fabrication. »**

Sécurité accrue, fluidité de circulation, plus de portiques de sécurité, plus de bases vie, de WC, de lieux de restauration sont d'ores et déjà prévus pour limiter les déplacements et éviter le temps perdu qui a tant coûté pour l'EPR de Flamanville. | JUSTIN PICAUD / OUEST-FRANCE

«Une autorisation fin 2026 ?»

« Pour ce qui est des mètres cubes de falaise, rien ne sort du site et tout est terrassé sur place. » Pour gagner sur la mer, les engins travaillent par ce qu'ils appellent des casiers. Un morceau de digue est réalisé avec les BCR et de l'enrochement, ce qui forme un casier. Ce casier est ensuite comblé avec les mètres cubes récupérés sur la falaise. Et ainsi de suite. Une préparation du terrain nécessaire à la suite des opérations.

Du 22 janvier au 4 mars 2026, se tiendra l'Enquête d'utilité publique qui concerne un périmètre de 10 km autour de la Centrale. EDF espère ensuite une autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) fin 2026. **« Ensuite on pourra accélérer et attaquer un plus gros chantier. »** Car si aujourd'hui, plus de 1 000 personnes se croisent chaque jour sur cette partie aménagement et terrassement, au pic du chantier probablement en 2030, ce sont près de 10 000 personnes qui sont attendues pour la construction des bâtiments des réacteurs.

Lire aussi : [EDF révisé à la hausse le coût prévisionnel des](#)

Pour produire des blocs de béton destinés à la digue, des centrales à béton ont été installées à différents endroits du Grand chantier EPR2 de Penly (Seine-Maritime). | JUSTIN PICAUD / OUEST-FRANCE

Gagner un temps précieux

Au cours de la visite, ce mardi, Frédéric Hennion, qui a aussi œuvré sur le chantier de l'EPR de Flamanville pour Framatome, aborde à plusieurs reprises la question du retour d'expérience de l'EPR manchois. « **J'ai aussi travaillé en Finlande et en Grande-Bretagne, et bien sûr des process ont été écrits pour éviter de répéter des erreurs, mais le meilleur retour d'expérience, c'est celui qui est dans la tête des gens.** »

Le directeur du projet de Penly cite plusieurs exemples pour gagner du temps. « **On va faire en sorte que pour se restaurer ou simplement aller aux WC, l'ouvrier, le technicien et l'ingénieur n'aient pas besoin de parcourir une longue distance. On va donc réaliser plusieurs bases de vie. À l'entrée, on a multiplié les portiques de sécurité pour éviter de longues files d'attente, on a aussi plus de sas d'entrée pour les engins qui vont sur le chantier. Il y en avait trois à Flamanville, là on en a sept. Le but, c'est d'éviter de perdre un temps précieux.** »

Près de 450 points de recharge dédiés aux véhicules électriques ont été installés sur les 2 000 places dédiées au nouveau parking inauguré le mardi 20 janvier 2026. Au moins autant pourront être installés quand la flotte électrique EDF va se développer. | JUSTIN PICAUD / OUEST-FRANCE

Une inauguration symbolique

Mardi 20 janvier, en présence des différentes entreprises impliquées, EDF a organisé une première inauguration symbolique du premier bâtiment pérenne, soit l'entrée principale de la partie EPR2 et du parking adjacent qui comporte 2 000 places, dont 450 équipées de bornes de recharge électrique. « **À Flamanville, il y en a 499 mais ici on a déjà des attentes qui permettront de doubler ces places avec bornes d'électrification,** souligne Marc Dubief, pilote du projet d'électrification de la flotte d'EDF. **Et comme je suis en charge de la décarbonation, les bornes installées ici sont des bornes qui ont servi pour les JO de Paris 2024 et qui ont été reconditionnées.** »

Lire aussi : [Nucléaire. Les doutes de l'Autorité environnementale sur les futurs EPR2 de Penly en Normandie](#)

Au premier plan, les 2 000 places de parkings et en arrière-plan la zone d'accueil et de sécurité (toit végétalisé) qui ont été inaugurés le mardi 20 janvier 2026. | EIFFAGE H. PIRAUD

Une enquête critiquée

Des préparatifs qui avancent donc très vite et laissent entendre que le feu vert tant attendu de l'Autorité de sûreté nucléaire, ne sera qu'une formalité. Au grand dam d'antinucléaires et d'associations de consommateurs qui ont réagi le même jour par un communiqué pour dénoncer « **les conditions de cette enquête, pour sa durée insuffisante, pour un périmètre arbitrairement restreint à 10 km, pour son calendrier imposé en plein télescopage avec les élections municipales, et avec un dossier technique de plus de 13 000 pages, pratiquement inexploitable pour les élus et les citoyens dans un délai aussi contraint** ». Selon eux, « tout concourt à vider cette enquête de sa substance consultative, participative et démocratique ». »

À Penly, EDF teste la construction des EPR2 grâce à des maquettes grandeur nature

Franck Weber

4-5 minutes

Avant même de lancer les premiers ouvrages nucléaires de l'EPR2 à Penly, EDF construit et teste des maquettes à l'échelle 1. Une méthode destinée à sécuriser les processus de chantier et la coopération avec les entreprises.



Publié: 21 Janvier 2026 à 16h15 Temps de lecture: 2 min

Sur le chantier des EPR2 à Penly (Seine-Maritime), EDF ne se contente pas de plans et de modélisations numériques. Avant de construire les premiers ouvrages définitifs, l'énergéticien passe par une étape peu visible du grand public : des maquettes à l'échelle 1, grandeur nature.

« À partir du printemps, autour du mois d'avril, on va construire le premier ouvrage nucléaire définitif du chantier », explique Frédéric Hennion, directeur du [projet EPR2 à Penly](#). Mais avant cela, une galerie enterrée, reproduite à l'identique, sert de terrain d'essai. Enterré à une dizaine de mètres sous le niveau de la future centrale, ce type d'ouvrage accueillera réseaux de câbles électriques, tuyauteries ou encore systèmes de gaz sous pression, indispensables au fonctionnement du site.

Cette maquette permet surtout de tester les méthodes de travail. EDF, maître d'ouvrage, y expérimente sa coordination avec Eiffage, titulaire du génie civil, et ses sous-traitants, comme l'entreprise de levage Mediaco. « On teste nos process de construction, de surveillance, les échanges d'informations, et la gestion des petits problèmes qui peuvent survenir sur n'importe quel chantier », détaille Frédéric Hennion.

Une trentaine de maquettes

Cette méthode permet d'identifier ce qui fonctionne, corriger ce qui fonctionne moins bien et éviter les erreurs une fois sur le chantier définitif, au pied de la falaise, à côté des réacteurs existants. Ces galeries, construites tôt dans le planning, doivent ensuite être remblayées pour permettre la création de routes nécessaires à la logistique du chantier.

Au total, une trentaine de maquettes différentes sont prévues, chacune représentant un type d'ouvrage du futur EPR2. Une façon, pour EDF, de sécuriser un projet industriel majeur en le construisant, en quelque sorte, deux fois : d'abord pour apprendre, ensuite pour durer.

Lire aussi

[Guillaume Malaurie, fils de l'explorateur et ethnologue dieppois, analyse la situation au Groenland](#)

[Football – N2 : le FC Dieppe sanctionné suite à son match à Orléans](#)

[Municipales 2026. Une partie de la majorité sortante s'émancipe à Criel-sur-Mer](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Petit-Caux \(Seine-Maritime\) Dieppe](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



[Tentative de viol à Dieppe : un homme déshabille et chevauche une](#)

Caméras, radars, biométrie... Comment le chantier des EPR2 près de Dieppe sécurise ses accès

Franck Weber

8-10 minutes

À la centrale nucléaire de Penly, EDF mettra en service le nouveau poste d'accès au chantier des EPR2 le 2 février 2026. Pensé pour fluidifier les flux et renforcer la sécurité, ce bâtiment stratégique accompagne la montée en charge des travaux préparatoires.



Publié: 21 Janvier 2026 à 21h01 Temps de lecture: 2 min

Un sas bourré de technologie, porte d'entrée d'un chantier hors norme... EDF a inauguré, mardi 20 janvier, le nouveau poste d'accès au chantier des EPR2 à Penly, un bâtiment stratégique par lequel transiteront bientôt des milliers de travailleurs. Plus qu'un simple point bâtiment, l'ouvrage a été pensé comme un maillon essentiel de la sécurité et de l'efficacité du chantier.

Dès le lundi 2 février, l'ensemble des personnels accèderont au site par ce nouveau poste d'accès chantier (PAC), appelé à remplacer les installations temporaires actuelles. Aujourd'hui, déjà plus de 1 000 personnes entrent quotidiennement sur la zone des [travaux préparatoires](#).



Aujourd'hui déjà, plus de 1 000 personnes entrent quotidiennement sur la zone de travaux préparatoires. - Photo Paris Normandie

« À chaque étape du projet, depuis l'ingénierie jusqu'aux travaux, une attention permanente a été portée à la sécurité, qui est notre priorité absolue », souligne Gaëlle Salun, directrice immobilier du groupe EDF. Pour elle, ce bâtiment incarne cette ambition : « Créer un projet fonctionnel, durable, qui réponde aux enjeux de confort, d'efficacité et de bien-être pour les différents occupants. »

Le poste d'accès chantier de Penly a été pensé pour éviter les écueils rencontrés sur les précédents chantiers nucléaires français et britanniques. *« Ce bâtiment n'est pas uniquement un bâtiment d'accès. Il a été dimensionné pour intégrer tout le retour d'expérience des projets nucléaires d'EDF, notamment Flamanville »,* explique Frédéric Hennion, directeur du projet EPR2 à Penly.



Dès le lundi 2 février, l'ensemble des personnels accèderont au site par ce nouveau poste d'accès chantier. - Photo Paris Normandie

Le dimensionnement des flux a été revu à la hausse : davantage de sas d'entrée, une séparation claire entre piétons, véhicules légers et poids lourds, et une gestion optimisée des circulations. *« L'objectif est clair : faire rentrer les gens plus rapidement, en toute sécurité, et garantir une efficacité opérationnelle au quotidien sur toute la durée du chantier »,* précise-t-il.

« Un poste de commandement capable de piloter et de surveiller le bâtiment »

Demian Denysenko, Directeur d'Omexom PPG

Ce poste d'accès chantier s'inscrit dans une stratégie logistique territoriale plus large. *« Ce bâtiment fait le lien avec le territoire, souligne Frédéric Hennion. Il entre dans un cadre plus large avec nos parkings déportés qui de proche en proche vont être construits sur le territoire, avec aussi les augmentations des flux et des*

capacités sur les routes, sur les ronds-points. »

Le bâtiment et ses abords s'inscrivent dans une stratégie logistique plus large : *« Il fait le lien avec le territoire, souligne Frédéric Hennion, avec les parkings déportés qui de proche en proche vont être construits sur le territoire, avec aussi les augmentations des flux et des capacités sur les routes, sur les ronds-points. »*

La conception et l'installation des équipements de sécurité ont été confiées à [Omexom PPG](#), entité de Vinci Énergies implantée à Criquetot-sur-Longueville. Un chantier mené dans un calendrier resserré. *« Le projet a démarré en juillet 2024, avec une durée totale de 18 mois, dont seulement six mois pour l'installation sur site. C'était un vrai défi »,* rappelle son directeur, Demian Denysenko.

L'entreprise a conçu avec EDF une nouvelle architecture d'accès, reposant sur un logiciel de dernière génération, Genetech, et des équipements sécuritaires de pointe : *« Postes de badgeage, caméras, radars, tourniquets, sas sécurisés, systèmes biométriques, mais aussi un poste de commandement capable de piloter et de surveiller l'ensemble du bâtiment. »*

« Des années d'aventure humaine »

Pour Demian Denysenko, la réussite du projet repose sur la collaboration étroite entre les équipes. *« Il a fallu être disponible, agile, innover, être créatif, tout en mettant en avant la sécurité des équipes sur place. C'est ce travail collectif entre Omexom, EDF et nos partenaires qui a permis de tenir les délais. »*



Au total, quelque 80 entreprises ont été mobilisées pour réaliser ce poste d'accès, livré dans les temps et appelé à fonctionner pendant toute la durée du chantier des EPR2. - Pairs Normandie

Au total, quelque 80 entreprises ont été mobilisées pour réaliser ce poste d'accès appelé à fonctionner pendant toute la durée du [chantier des EPR2](#). *« Tenir nos délais et livrer un bâtiment*

opérationnel dès le 2 février, c'est essentiel. On est partis pour des années d'aventure humaine », conclut Frédéric Hennion. Le bâtiment, le parking de 2000 places et les aménagements de sécurité ont coûté quelque 22 millions d'euros.

Si l'inauguration de ce poste d'accès marque une étape importante, le projet EPR2 de Penly attend encore sa validation définitive. *« On attend d'ici la fin de l'année la décision d'investissement par EDF, avec aussi le décret d'autorisation de création qui sera donné par l'Autorité de sûreté nucléaire. On pourra dire que le projet sera formellement lancé à la fin de l'année 2026 », précise Frédéric Hennion.*

En attendant, les travaux préparatoires se poursuivent au pied de la falaise.

Lire aussi

[Guillaume Malaurie, fils de l'explorateur et ethnologue dieppois, analyse la situation au Groenland](#)

[Football – N2 : le FC Dieppe sanctionné suite à son match à Orléans](#)

[Municipales 2026. Une partie de la majorité sortante s'émancipe à Criel-sur-Mer](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Dieppe Petit-Caux \(Seine-Maritime\)](#)

Par [Franck Weber](#)



Par [Franck Weber](#)



Par [Franck Weber](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Petit-Caux \(Seine-Maritime\)](#) [Dieppe](#) Temps de lecture: 2 min 2

photos Chapitre

[Lire la suite](#)

Chantier EPR2 à Penly : le poste d'accès livré en 18 mois, vitrine du savoir-faire local

Franck Weber

4-5 minutes

Infrastructure clé pour les futurs EPR2, le poste d'accès chantier de Penly a été livré en 18 mois. Un projet d'ampleur marqué par une forte implication des entreprises locales.



Publié: 21 Janvier 2026 à 13h25 Temps de lecture: 2 min

À Penly, le nouveau poste d'accès chantier des futurs réacteurs EPR2 et ses aménagements extérieurs sont désormais opérationnels. Les travaux ont été menés au pas de charge. Eurovia Dieppe, qui a travaillé en groupement avec EBTP à Blangy-sur-Bresle, revendique une réussite collective.



Demian Denysenko est la tête de Amexom PPG a qui a réalisé les infrastructures de sécurité du poste d'accès chantier. - Photo Paris Normandie

« C'est un projet fortement ancré sur le territoire », insiste Jehan Bertrand, chef d'agence Eurovia Dieppe. [Le chantier](#) a fait largement travailler le tissu économique local. Au-delà de l'activité

générée, le principal défi résidait dans le calendrier. Dix-huit mois de travaux, un délai particulièrement court pour une infrastructure de cette ampleur. « *Nous avons su mobiliser les moyens matériels, industriels et humains pour livrer le chantier en temps et en heure* », se félicite le responsable.

Les chiffres illustrent l'ampleur de l'opération : 1 200 tonnes d'enrobé, 5 000 m² de béton désactivé, près de 40 km de fourreaux posés et 400 bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Jehan Bertrand souligne également la qualité du partenariat avec le maître d'ouvrage EDF et le bureau d'études V3D Concept à Dieppe, saluant des échanges « *fluides et constructifs* » tout au long des réunions de chantier. Destiné à accueillir l'ensemble des intervenants du futur EPR2, ce poste d'accès et son parking de 2000 places fait aujourd'hui figure de « *chantier vitrine* ».

« Une reconnaissance de notre savoir-faire »

L'entreprise Poixblanc Construction, basée à Neufchâtel-en-Bray et spécialisée dans les charpentes, a de son côté livré dans les délais également les abribus et les abris à vélos. « *Nous avons dû adapter nos process et développer notre culture sécurité dans le cadre de ce chantier qui a été une vraie opportunité et une reconnaissance de notre savoir-faire* », souligne Maxime Chantre, le directeur.

Enfin, l'entreprise Omexom PPG basée à Criquetot-sur-Longueville a, elle, travaillé sur la mise en œuvre des infrastructures de sécurité.

Lire aussi

[Guillaume Malaurie, fils de l'explorateur et ethnologue dieppois, analyse la situation au Groenland](#)

[Football – N2 : le FC Dieppe sanctionné suite à son match à Orléans](#)

[Municipales 2026. Une partie de la majorité sortante s'émancipe à Criel-sur-Mer](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Petit-Caux \(Seine-Maritime\) Dieppe](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

La synagogue de Rouen visée par une fausse alerte à la bombe ce mercredi matin

Milan DERRIEN et Marc BRAUN.

4–5 minutes

Fausse alerte, mais grosse alerte à la synagogue de Rouen (Seine-Maritime). Ce mercredi 21 janvier 2026, à 8 h, la police appelle au téléphone Natacha Ben-Haïm, présidente de l'association culturelle israélite de Rouen (Acir).

« Ils m'ont dit qu'ils avaient un homme en ligne, avance-t-elle, confirmant une information de [Ici Normandie](#). L'homme leur disait qu'il avait posé des bombes à l'intérieur et à l'extérieur de la synagogue. »

Lire aussi : [Incendie de la synagogue de Rouen : un an après, une commémoration en présence de Bruno Retailleau](#)

Le mis en cause serait un récidiviste

Un périmètre de sécurité est alors mis en place par les forces de l'ordre. La synagogue est munie de caméras de surveillance, qui ont montré que personne n'était entré dans le bâtiment.

La levée de doute a été faite à 9 h, les démineurs ne se sont même pas déplacés.

« Les forces de l'ordre m'ont dit que l'individu venait de Corrèze, qu'il était récidiviste et que la gendarmerie s'apprêtait à l'arrêter », conclut la présidente.

La synagogue avait [déjà été visée par un incendie volontaire en mai 2024](#), [mais aussi des tags antisémites en janvier 2025](#).

La synagogue de Rouen victime d'une fausse alerte à la bombe - ICI

Lila Lefebvre , Christine Wurtz

3-4 minutes

La synagogue de Rouen est fermée depuis mai 2024 et l'incendie criminel qui l'a touchée. © AFP - Lou Benoist

Publié le mercredi 21 janvier 2026 à 19:21

La synagogue de Rouen a été victime d'une fausse alerte à la bombe, ce mercredi 21 janvier en début de matinée, selon des sources policières à ICI Normandie. Le doute a été rapidement levé par la police. La synagogue de Rouen est fermée depuis mai 2024 et l'incendie criminel qui l'a ravagée.

Ce mercredi 21 janvier 2026 à 8h20, le commissariat de Rouen a reçu un appel anonyme indiquant la présence d'une bombe au sein de l'édifice situé dans le centre ancien, **selon les informations d'ICI Normandie**. Rapidement dépêchés sur place, les policiers ont confirmé qu'il s'agissait d'une fausse alerte, une demi-heure plus tard à 8h50. L'auteur de l'appel anonyme a demandé une rançon de 200.000 euros pour désactiver la bombe.

Un suspect a été **interpellé en Corrèze**. Cet homme a expliqué aux enquêteurs que **son compte avait été piraté**. Il a pu le prouver, selon le procureur de Rouen.

La synagogue déjà visée

La synagogue de Rouen est fermée [depuis l'incendie criminel](#) du 17 mai 2024. La [synagogue de Rouen](#) **avait été incendiée au petit matin**. L'auteur, un homme d'origine algérienne de 24 ans, avait été abattu par la police et était mort des suites de ses blessures. [L'événement avait provoqué une vive émotion partout en France](#). En janvier 2025, [l'édifice a été victime de tags antisémites](#) faisant référence au nazisme.

Pour afficher ce contenu Google Maps, vous devez accepter les cookies **Mesure d'audience**.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur

Bolbec. Le commandant Teboul raccroche après 34 ans de terrain et d'adrénaline dans la police

Cédric Thomire

3–4 minutes

Mardi 20 janvier, le commandant Patrice Teboul a vécu sa dernière journée au commissariat de police de Bolbec. S'il revient, ça sera pour partager un café avec ses anciens collègues. Le policier est en vacances jusqu'à son départ officiel en retraite. *"J'ai hâte mais en même temps une nouvelle vie commence, sans [les collègues](#). Ça va me faire drôle"*. Le commandant espère juste que ce qu'il a mis en place perdure après son départ.

De gardien de la paix à commandant

C'est en 1992 que Patrice Teboul, âgé de 24 ans, entre dans la police, comme gardien de la paix. C'était à Paris. En 1999, il intègre l'Ecole nationale supérieure de la police, pour devenir officier. En juillet 2000, il est affecté au commissariat de Bolbec, où il restera 7 ans. En 2007, direction Fécamp où il prend le poste de chef de l'unité de police secours. Il fait un bref passage au Havre (3 ans et demi) pour revenir à Bolbec, en janvier 2018, au poste de chef du service local de sécurité publique. *"J'ai tenté une fois de devenir commissaire. Mais ça ne m'a pas plu"*, confie Patrice Teboul. Car ce qu'il aime avant tout, c'est l'action sur le terrain. Patience, sang-froid et détermination sont les qualités que doit avoir tout policier, dit-il.

"L'action, le cœur du métier"

"Je dis souvent aux [jeunes qui s'intéressent à la police](#) que, dans mon métier, quand j'arrive le matin, je ne sais pas ce qui va se passer. Une routine quotidienne dont on prend l'habitude". Ce que le commandant préfère, c'est *"la voie publique. Les interventions, c'est mon cœur de métier : dispositif de surveillance, interpellation..."* Oubliez ce que vous voyez dans les séries policières à la télé : *"Rien à voir avec la réalité du métier"*, prévient le policier, sauf les fictions d'Olivier Marchal, ancien inspecteur de

police, devenu acteur et réalisateur. En 30 ans de métier, les procédures administratives se sont trop amplifiées selon lui : *"On passe plus de temps derrière l'ordinateur que dehors"*.

Des faits divers marquants

Patrice Teboul gardera en mémoire le souvenir de sa première permanence à Bolbec, le jour où un mur s'est effondré sur un salon de coiffure : *"Une coiffeuse était bloquée dans sa réserve, coincée par les décombres et une autre blessée. Il a fallu que je me débrouille seul pour prendre les décisions, ça ne faisait pas un mois que j'étais là..."* Récemment, il a conclu avec ses collègues une belle affaire : [l'arrestation d'un SDF qui a commis une série de cambriolages](#) à Bolbec. *"On faisait des surveillances jour et nuit. Son arrestation sous un pont fut une belle victoire"*. Le policier a pu constater que la délinquance a évolué, avec beaucoup moins de respect pour l'uniforme et des interventions plus tendues lors desquelles les mis en cause n'hésitent pas à filmer pour tenter de trouver un vice de procédure. A l'inverse [les caméras sont précieuses](#) pour résoudre certaines affaires. En partant en retraite, Patrice Teboul troque les montées d'adrénaline pour un rythme plus apaisé, entre sport et moments en famille.

Disparu à Rouen, Alexis est parti sans rien dire : « Il est dans une période où il ne va pas bien »

~3 minutes

Un appel à témoins a été lancé le 20 janvier 2026 suite à la disparition inquiétante d'Alexis Dias, 31 ans et habitant dans le quartier Saint-Sever à Rouen (Seine-Maritime).

Sur le même thème

[Appel à témoins](#)

[Disparition inquiétante](#)

[Saint-Sever](#)



Un appel à témoins a été lancé le 21 janvier 2026 suite à la disparition inquiétante d'Alexis Dias, 31 ans et habitant dans le quartier de Saint-Sever à Rouen (Seine-Maritime). (©DR)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 21 janv. 2026 à 13h46

Un **appel à témoins** a été lancé le 20 janvier 2026 suite à la [disparition inquiétante](#) d'Alexis Dias, 31 ans et habitant dans le **quartier Saint-Sever** à [Rouen \(Seine-Maritime\)](#). Depuis le 15 janvier, ses proches n'ont plus de nouvelles de lui. **Il a quitté son domicile sans laisser de nouvelles**, sans prendre ses téléphones ni ses papiers d'identité. La police a été prévenue.

« Il est dans une période où il ne va pas bien »

« Il est dans une période où il ne va pas bien », confie Anne, sa meilleure amie, auprès de *76actu*. La dernière fois qu'elle a vu Alexis, c'était le mercredi 14 janvier. Et leurs derniers échanges par téléphone remontent au jour suivant. **Depuis, plus rien.**

« La police a été prévenue lundi soir de la disparition », indique Anne qui se dit très inquiète après avoir découvert qu'Alexis a enlevé les batteries de ses téléphones avant de quitter son domicile. « Cela lui arrive de se couper un peu des autres, mais sans partir de chez lui », poursuit-elle.

Selon elle, il pourrait être habillé avec une veste bleu-vert en velours côtelé et des chaussures en toile bleu-gris.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Interrogée par *76actu*, la Direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) de la Seine-Maritime nous confirme qu'une enquête est en cours. Elle a lancé un appel à témoins sur les réseaux sociaux.

Si vous disposez d'informations sur sa disparition, vous pouvez contacter le commissariat de Rouen **au 02 32 81 25 00**.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, l'inquiétude après la disparition d'Alexis : « Ce n'est pas du tout dans ses habitudes »

Jérémy Chatet

4-5 minutes

Le Rouennais Alexis Dias n'a plus donné signe de vie depuis le 16 janvier 2026. Ses proches se mobilisent pour le retrouver, tandis que la police a ouvert une enquête.



Alexis Dias a disparu depuis le 16 janvier 2026. - DR



Publié: 21 Janvier 2026 à 16h11 Temps de lecture: 1 min

Les proches d'Alexis Dias partagent depuis le 20 janvier 2026 leur inquiétude sur les réseaux sociaux. Le Rouennais de 31 ans habitant le secteur de [Saint-Sever](#) n'a plus donné signe de vie depuis le 16 janvier. « *Je l'ai vu mercredi (le 14 janvier 2026) je ne l'ai pas trouvé bien du tout. On a échangé des messages jeudi et vendredi, il ne répondait plus* », témoigne Anne Vanhove, sa meilleure amie.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Batteries séparées des téléphones

Alexis Dias, sujet à des troubles du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), prenait un nouveau traitement. « *Il a pris toute la boîte de médicaments* », renseigne Anne Vanhove. Ce qui a été constaté lorsque ses proches se sont rendus à son domicile, vide d'occupant. « *Tout était en vrac et les batteries étaient séparées des téléphones* », confie Paul Aissa, cousin d'Alexis Dias.

« Il peut se couper du monde mais pas à ce point, en général il reste chez lui, là c'est très long. »

Anne Vanhove, Meilleure amie d'Alexis Dias

« *Ce n'est pas du tout dans ses habitudes de disparaître sans donner de nouvelles* », poursuit son cousin qui entretient des liens réguliers avec Alexis Dias. « *Il peut se couper du monde mais pas à ce point, en général il reste chez lui, là c'est très long* », appuie sa meilleure amie.

D'après cette dernière, Alexis Dias pourrait être vêtu « *d'une veste en velours côtelé bleu-vert et de chaussures en toile couleur bleu-gris*. » Contactée, la DIPN (direction interdépartementale de police nationale) confirme l'ouverture d'une enquête. Un appel à témoins a été publié. Il indique notamment qu'Alexis Dias possède un tatouage de chat avec un fil sur la cuisse gauche. Pour toute information, vous pouvez contacter le commissariat de Rouen au 02 32 81 25 00.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



"Les jours fériés, c'est les jours fériés, faut pas y toucher !" Êtes-vous favorable à l'autorisation de travailler le 1er mai ?

Écrit par Medhi Weber

6-8 minutes

C'est l'un des jours fériés les plus sacrés aux yeux des travailleurs, durement acquis par les organisations syndicales. Mais dans les prochains mois, le 1er mai pourrait bien devenir un jour potentiellement travaillé pour des centaines de milliers de Français, suite à une proposition de loi étudiée ce 22 janvier à l'Assemblée. Alors, pour ou contre ?

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

"Chacun est libre de faire ce qu'il veut, et de travailler ce jour-là si c'est possible, mais c'est vrai que c'est un jour particulier", note un retraité rencontré à Darnétal, mardi 20 janvier.

Il faut dire que cet ancien magasinier dans le secteur des moquettes a toujours chômé le 1er mai. Il n'est pas contre, dans l'idée, autoriser le travail ce jour-là, mais il souhaite que cela reste sur la base du volontariat.

"Moi je suis dans l'aide à domicile, raconte cette autre Darnétalaise, et je devrai travailler le 1er mai. Dans mon secteur, les personnes ont vraiment besoin qu'on vienne les aider et parfois nous sommes les seuls à venir au domicile donc c'est essentiel."

Cet autre habitant de la commune est plus catégorique : *"Les jours fériés, c'est les jours fériés. Faut pas y toucher, tout simplement."* Il

voit d'un très mauvais œil cette nouvelle dérogation au repos systématique le 1^{er} mai.

Et il n'est pas le seul à craindre un détricotage de cet acquis social. [Dans un communiqué publié récemment](#), la CGT fustige la proposition de loi qui doit être étudiée à l'Assemblée nationale ce jeudi 22 janvier (après une validation par les sénateurs en juillet dernier).

"S'attaquer au 1^{er} mai, c'est remettre en cause 100 ans d'histoire de luttes sociales et de reconnaissance du droit au repos", écrit l'organisation syndicale qui évoque la fusillade sanglante des travailleurs de Fourmies, dans le nord de la France, le 1^{er} mai 1891.

La CGT évoque même *"une première brèche pour nous voler un jour de repos rémunéré"*.

Mais alors, concrètement, que contient ce texte de loi qui passera devant les députés ce jeudi ? [Sur le site de Légifrance, la proposition est détaillée](#) telle qu'elle a été rédigée par les deux sénateurs à l'initiative sur ce dossier, les centristes Hervé Marseille et Annick Billon.

Elle tient en réalité en quelques lignes :

À l'article L. 3133-6 du code du travail, après le mot : "travail", sont insérés les mots : "ainsi que les établissements de moins de 10 salariés visés par l'article L. 3132-12".

Proposition de loi sur l'ouverture de commerces le 1^{er} mai

Cela signifie que ces entreprises sont désormais considérées comme des *"établissements et services qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail le 1^{er} mai"* notamment du fait des *"besoins du public"*.

Ce jour-là, ces entreprises auraient donc (si la proposition de loi est votée) l'autorisation de faire travailler leurs salariés. Une dérogation à ce jour férié obligatoirement chômé. Voilà une belle manière de raviver le concept de "commerce essentiel" comme il était utilisé au moment de la crise sanitaire...

La ministre du Travail de l'époque, Catherine Vautrin, avait d'ailleurs rapidement annoncé le soutien du gouvernement à cette proposition émanant du Sénat.

"Si faire le pain est bien une tradition française, le fait d'assurer le pain quotidien l'est aussi" soulignent les cosignataires de la proposition de loi.

Un clin d'œil à cette polémique de mai 2025 lors de laquelle cinq

boulangers de Vendée avaient été épinglés pour avoir fait travailler illégalement leurs salariés le 1er mai. Ils ont depuis été relaxés. Mais la boulangerie n'est pas la seule activité ciblée.

Alors quels sont les secteurs concernés ?

- la fabrication ou la préparation de **produits alimentaires** destinés à la consommation immédiate
- la vente de **produits alimentaires au détail**
- la **vente de fleurs naturelles** permettant de répondre "*à un usage traditionnel propre au 1er mai*"
- une **activité culturelle**.

Une loi qui serait donc une suite logique pour de nombreux Normands rencontrés ce mardi 20 janvier. "*Moi j'ai mon mari qui est pâtissier donc automatiquement il travaille le 1er mai. Dans certains commerces on est obligé de travailler ce jour-là*", explique cette Darnétalaise.

Le reportage de Magali Nicolin et Bérangère Dunglas :

durée de la vidéo : 00h01mn43s



Réalisé par Magali Nicolin et Bérangère Dunglas • ©Magali Nicolin, Bérangère Dunglas

"Habituellement, nous on ouvre le 1er mai, glisse ce boulanger de la commune. Mais l'année dernière on a fermé pour ne pas prendre une amende comme certains. Sinon je serais resté ouvert parce que c'est une très bonne journée pour nous. C'est une perte d'argent si on ferme."

Une opinion qui n'est pas partagée par tous les commerçants de Darnétal.

Par choix personnel, on n'ouvre pas le 1er mai. Et la majorité des commerces de la ville font la même chose. En général, pour les jours fériés les gens en profitent pour se retrouver en famille. Donc

on travaille beaucoup la veille d'un jour férié, mais le jour même on a moins d'activité.

Une poissonnière à Darnétal

Cette loi sera-t-elle d'ailleurs vraiment au bénéfice unique du petit commerce ?

Ce n'est pas ce que pensent les organisations syndicales qui craignent aujourd'hui "*une loi Carrefour-Interflora*" qui permettra surtout aux grandes enseignes de faire travailler plus facilement du personnel sur cette journée habituellement sanctuarisée, sur le modèle de la libéralisation du travail dominical.

À noter tout de même que selon le texte de la proposition de loi, "*le salarié qui refuse de travailler le 1^{er} mai ne peut faire l'objet d'une mesure discriminatoire*" et que le refus de travailler ce jour-là "*ne constitue pas une faute ou un motif de licenciement*".

Et vous ? Pour ou contre le travail le 1^{er} mai ?

Répression meurtrière en Iran. "On n'a pas de nouvelles de nos familles et de nos amis" : l'inquiétude des Iraniens en Normandie

Écrit par Mélisande Queïnnec

6-7 minutes

Plus de trois semaines après le début d'une vague de contestation inédite contre le régime des mollahs, écrasée par une répression meurtrière, l'accès à internet demeure très restreint en Iran. À Rouen, les ressortissants expriment leur inquiétude et déplorent le silence de la communauté internationale.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

C'est une répression d'une infinie violence qui touche les Iraniens. Déclenchée le 28 décembre par des protestations contre le coût de la vie, la mobilisation en Iran a pris une ampleur majeure le 8 janvier, défiant ouvertement la République islamique des mollahs, en place depuis 1979. Depuis, au moins 3 400 manifestants ont été tués.

C'est un massacre sans précédent d'une population, à huis clos, c'est très dur pour les Iraniens et Iraniennes.

Marie Hauchard, membre du groupe Amnesty International à Rouen

Ce chiffre a été fourni par l'ONG Iran Human Rights, basée en Norvège, et cité par l'ONU. Mais il ne s'agit que d'une estimation.

Certains évoquent en effet 12 500 à 20 000 morts, et très peu d'informations filtrent sur la situation en raison d'une coupure d'internet généralisée. Renforçant l'inquiétude des ressortissants

iraniens sur le sol français.

Venue en France par amour, Pegah Decarouge vit en Normandie depuis 2018. Elle ne cache pas son émotion, confiant : *"Il n'y a pas d'internet. On n'a pas de nouvelles de nos familles et de nos amis, rien du tout. Ça nous met en colère et ça nous inquiète énormément. Heureusement, mes parents sont là parce qu'ils avaient un visa de tourisme..."*

Elle décrit des Iraniens victimes de la violence des mollahs, *"dans une boîte fermée, en train de faire un combat contre le régime". "Ils ne peuvent pas montrer au monde ce qu'il se passe exactement en Iran. On sait que c'est un massacre, mais on ne peut pas le montrer !"*

Une étudiante iranienne à Rouen accepte d'évoquer la situation mais souhaite rester anonyme. Elle raconte souffrir de ne pas savoir ce qu'il se passe : *"On n'a pas de nouvelles. On ne peut pas contacter nos familles... Ce n'est pas possible... Je suis vraiment stressée, beaucoup de gens sont tués..."*

[Certains comparent le massacre en cours en Iran à un "holocauste". • © France 3 Normandie](#)

"(Les Iraniens) sont en train de mourir dans les rues, ils sont envoyés en prison, déplore quant à elle Pegah Decarouge. Ils ne peuvent pas faire tomber le régime tous seuls, ils ont besoin des aides internationales. On appelle au secours l'État français, l'Union européenne, toutes les personnes qui peuvent nous aider. SOS ! C'est un holocauste en Iran !"

Ce mercredi 21 janvier 2026, à 12h, une centaine de personnes (parmi lesquelles le maire (PS) de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol) s'est réunie devant l'hôtel de Ville de Rouen pour affirmer leur soutien au peuple iranien.

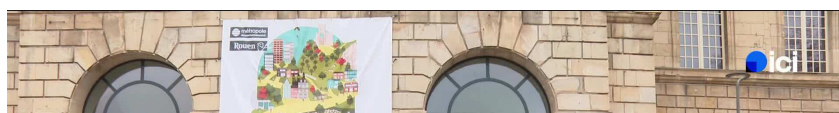
Pegah Decarouge y était : *"J'ai été volontaire pour parler pour la communauté iranienne de Rouen. On n'est pas nombreux, mais ça compte quand même", espère-t-elle.*

Je me suis dit "il faut faire quelque chose". Nous, ici, on a quand même la liberté de parler, il faut en profiter pour porter la voix des Iraniens.

Pegah Decarouge, ressortissante iranienne

VIDÉO. Medhi Weber et Didier Meunier étaient sur place :

durée de la vidéo : 00h02mn19s





Un rassemblement en soutien aux Iraniens à Rouen • ©France 3 Normandie

Membre du groupe Amnesty International à Rouen, Marie Hauchard était également présente. Elle appelle, au nom de l'association, à une réaction immédiate de la communauté internationale : *"Nous demandons à M. Macron, [par le biais d'une pétition](#), à ce qu'il appelle à la réunion du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU [il sera réuni en urgence vendredi, ndlr] et du Conseil de sécurité."*

Marie Hauchard avance également : *"La Cour pénale internationale doit lancer une enquête. Il faut que les coupables soient au moins désignés, puis arrêtés et, à long terme, punis."*

Amnesty International œuvre notamment à authentifier les quelques images qui leur parviennent. *"Il faut faire attention à la manipulation de l'information, on le sait, assure Marie Hauchard. Quand on reçoit des vidéos amateur, on essaie de savoir d'où elles proviennent, qui les a envoyées."*

Le 20 janvier, onze jours après un black-out global et inédit imposé par les autorités iraniennes, l'accès à internet était toujours extrêmement restreint dans le pays. Les applications de messagerie locales ont cependant été réactivées.

Marie Hauchard cite des vidéos provenant de petites villes, *"montrant des amas de centaines de corps entassés" : "Ce sont des images à pleurer. Il a fallu prouver qu'il s'agissait vraiment de citoyens massacrés, et non pas de gardiens de la Révolution."*

Le directeur de l'ONG Iran Human Rights, Mahmood Amiry-Moghaddam, a dénoncé *"l'un des plus grands massacres de manifestants de notre époque"*.

Outre les milliers de personnes tuées, le régime a procédé à de très nombreuses arrestations. L'agence de presse iranienne Tasnim en évoque 3 000, mais des groupes de défense des droits humains pointent quelque 25 000 manifestants arrêtés.

« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien

Blaise Diagne

5-7 minutes

La solidarité au peuple iranien victime des répressions du régime au pouvoir s'est exprimée à Rouen ce mercredi 21 janvier 2026. Des ressortissants du pays étaient présents.



Thomas Ducarouge et sa femme Pegala, Iranienne installée à Rouen depuis 2023. - Paris Normandie



Publié: 21 Janvier 2026 à 18h02 Temps de lecture: 1 min

Le monde s'emballe, difficile de passer à côté. Les frontières entre démocratie et autocratie se redessinent, les théâtres de conflit se multiplient, les zones de tension essaient à travers le monde, portées par quelques belliqueux en chef. En Iran, l'ayatollah Ali Khamenei [réprime actuellement](#) un vaste mouvement de contestation populaire visant à faire tomber son régime.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Mercredi 21 janvier 2026, il est midi passé de quelques minutes quand Nicolas Mayer-Rossignol entame sa prise de parole sur le parvis de l'hôtel de ville. Par sa personne, la Ville de [Rouen](#) et la

Métropole affichent leur soutien au peuple iranien. Face à lui, une centaine de personnes, dont certaines brandissent affiches de soutien et drapeaux d'avant la république islamique, ceux avec le lion impérial, sabre au clair sur soleil levant.

« C'est à la fois bien modeste et essentiel »

« Nous sommes réunis aujourd'hui pour montrer à ce peuple notre solidarité de Rouennais, de Français et de citoyens du monde. C'est à la fois bien modeste et essentiel », pose le maire de Rouen, qui ne manque pas d'élargir la focale sur les tensions géopolitiques en cours. *« La force ne doit pas l'emporter sur le droit »*, dit-il, et tout le monde a en tête un quasi-octogénaire dont les manières ne font plus rire personne.

Combien d'Iraniens dans cette foule resserrée à l'heure de la pause méridienne ? Une dizaine, tout au plus. La communauté perse de la capitale normande ne dépasserait pas la grosse trentaine d'individus. Aucune association communautaire, pas de réel réseau actif. *« On s'invite quelques-uns pendant les fêtes, mais ça s'arrête là »*, informe Pegala Ducarouge, Rouennaise depuis 2023.



Une bonne centaine de personnes s'est rassemblée en soutien au peuple iranien. - Paris Normandie

Originaire de Qazvin, à 1 h 30 de route de la capitale Téhéran, la trentenaire est passée au pupitre à la suite du maire. *« Ce qui se passe en Iran n'est pas seulement une répression, c'est une occupation sous couvert de religion, a assené Pegala. Le combat en Iran n'est pas contre les réformes, mais pour la liberté. »*

(« Sans changement de régime, c'est trop dangereux de parler. »

Pegala Ducarouge, Iranienne installée à Rouen

Sa prise de parole est saluée par tous, aussi parce qu'elle témoigne d'un certain courage, difficile à mesurer pour qui n'est pas familier des us et coutumes de la République islamique d'Iran. Un indice, toutefois, se retrouve chez les compatriotes de la jeune femme, tous masqués ou presque, et qui refuseront de s'exprimer, arguant d'un français chancelant.

L'Omerta jusqu'en France

Présents à ses côtés avec Thomas, son mari français, le propre frère et la mère de la jeune femme ne feront pas entendre le son de leur voix. « *Mon frère étudie ici mais il compte revenir au pays, explique sa grande sœur dans son français impeccable. Sans changement de régime, c'est trop dangereux de parler.* »

Même chose pour leur mère, simplement venue leur rendre visite, ici, à Rouen. « *On en est à douze jours sans nouvelles de notre famille là-bas. Il n'y a plus internet. Chaque jour, on a peur.* »

Un rassemblement en soutien aux Kurdes du Rojava en Syrie, actuellement sous le feu de l'armée syrienne, est organisé ce jeudi 22 janvier 2026 à 17 h place du palais de justice à Rouen. Autre peuple, autre soutien, celui-ci orchestré par le conseil de la communauté kurde de France.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[Les travaux de la piste cyclable reliant La Neuville Chant d'Oisel à Boos ont commencé](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



TotalEnergies à Gonfreville-l'Orcher. Un bruit assourdissant « pas du tout habituel » pour la mairie

Nicolas Le Jean

6-8 minutes

Un bruit assourdissant et des fumées blanches ont été perçus en provenance de TotalEnergies, la raffinerie de Normandie, dans la nuit de dimanche 18 à lundi 19 janvier 2026. L'industriel présente le phénomène comme normal, mais est contredit.



Publié: 21 Janvier 2026 à 18h25 Temps de lecture: 3 min

Un bruit énorme qui a surgi d'un coup », témoigne cet habitant de Gonfreville-l'Orcher sur la page Facebook [d'Infos Trafic Le Havre](#), dimanche 18 janvier peu avant minuit. Il précise que « ça venait des fumées blanches qu'on voit sur la photo [publiée sur cette page Facebook, NDLR] prise après » et se veut formel : « En quatre ans, je n'ai jamais entendu un bruit pareil. »

Ce « *bruit énorme* » provenait de la raffinerie de Normandie-TotalEnergies, la plus grande plateforme de raffinage-pétrochimie en France, située dans la zone industrialo-portuaire de [Gonfreville-l'Orcher](#).

L'industriel l'a confirmé mardi 20 janvier, et revient sur le sujet ce mercredi 21 : « Dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 janvier 2026, un événement d'ordre technique est survenu sur le réseau vapeur de la Plateforme de Normandie, entraînant l'activation automatique d'une soupape de sécurité. Ce dispositif, destiné à protéger les installations en cas de surpression, a provoqué une émission sonore perceptible à l'extérieur du site, durant la nuit et pendant une durée d'environ 30 minutes », détaille la communication de [TotalEnergies](#), présentant ses excuses « aux riverains qui auraient pu être incommodés ou inquiétés ».

« Fonctionnement normal de cet équipement »

Elle précise que « le bruit constaté correspond au fonctionnement normal de ce type d'équipement de sûreté » et que « la levée de la soupape n'a entraîné aucun impact sur la sécurité des personnes ni sur l'environnement ».

« Cela n'était pas du tout habituel. Cela a été perçu par la population comme une grosse détonation. »

Sandrine Dagbert, Directrice du Pôle population de Gonfreville-l'Orcher

Un phénomène normal en somme. Le hic, c'est qu'il n'a pas été perçu comme tel. « *Cela n'était pas du tout habituel. Cela a été perçu par la population comme une grosse détonation, et il y avait des fumées blanches* », affirme mercredi Sandrine Dagbert, directrice du Pôle population de Gonfreville-l'Orcher. Après l'événement, « *nous avons eu des remontées de gens inquiets, qui ont été réveillés en pleine nuit* », ajoute-t-elle.

Surtout, cet événement n'a pas fait l'objet d'une communication sur Allo Industrie, le dispositif d'information du public en cas d'« événement perceptible » provenant d'un site industriel. Pas plus envers les autorités, comme c'est la règle. « *Normalement, l'industriel doit informer les services de l'État et les collectivités concernées. TotalEnergies nous a contactés dix heures après le début des faits pour nous signifier que le bruit et le nuage de fumées ne recelaient aucun risque* », regrette Sandrine Dagbert.

« Défaillance organisationnelle »

Ce mercredi, TotalEnergies indique que s'il n'y a pas eu de communication rapide sur le phénomène, c'est que « sur le moment, les équipes n'ont pas jugé l'événement suffisamment sonore pour être qualifié comme perceptible ». Mais selon nos informations, un responsable de TotalEnergies aurait reconnu, toujours ce mercredi, « *une défaillance organisationnelle* » au sein de la plateforme, dans le cadre de cet événement. Ce qui confirmerait que le protocole habituel n'a pas été suivi. « *Des investigations internes sont en cours* », précise notre source. Invité à confirmer ou à infirmer ces informations, TotalEnergies répond : « *Nous ne commentons pas.* »

Un courrier du maire à TotalEnergies

Le maire [Alban Bruneau](#) a adressé un courrier au directeur de la plateforme. « *Il a rappelé l'enchaînement des faits, sollicité des explications supplémentaires et une revue des procédures pour les*

stabiliser », détaille Sandrine Dagbert.

Une démarche loin d'être anodine, souligne la responsable : « *La plateforme de Normandie est classée Seveso seuil haut [pour les risques technologiques]. S'il survenait un événement susceptible d'engendrer une crise, c'est au maire de gérer cette crise dans le cadre du plan communal de sauvegarde ».*

Lire aussi

[Le Havre. Nouvelle vente de livres à 1 ou 2 euros à l'Espace Coty samedi 24 janvier 2026](#)

[Navettes pour le Stade Océane, Roussier sans langue de bois, bruit à la raffinerie... Le point actu à 20 h](#)

[Le Havre. Départ du terminal méthanier flottant : « Tous les tuyaux enterrés, que vont-ils devenir ? »](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Gonfreville-l'Orcher \(Seine-Maritime\)](#) [Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Video

[Au Havre, la décharge sauvage que tout le monde voit et que personne ne gère à Caucriauville](#)



Après un mois de fermeture administrative, une perte de chiffres de 839 000 euros pour la discothèque Le So à Rouen : "L'entreprise en très grande fragilité"

Écrit par Manon Loubet

4-5 minutes

Mercredi 21 janvier 2026, un référé suspension a été examiné par le tribunal administratif de Rouen (Seine-Maritime). L'avocat de la boîte de nuit, Le So, demande la suspension de l'arrêté de la préfecture, qui a fait fermer la discothèque pour deux mois pour des faits d'infraction sur la vente d'alcool. La décision a été mise en délibéré.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Un référé suspension a été examiné par le tribunal administratif de Rouen, mercredi 21 janvier 2026, à la suite de la fermeture administrative de la discothèque du So à Rouen, le 19 décembre 2025, pour une durée de deux mois.

Pour rappel, la préfecture reproche à l'établissement d'avoir vendu de la vodka à une personne mineure, une jeune fille de presque 17 ans, originaire d'Évreux, retrouvée au petit matin par les services de police en état d'ébriété et déclarant avoir été victime d'un viol dans la rue.

Les faits datent de la fin du mois de septembre 2025. Pour M^e Henri de Beauregard, avocat de l'établissement, les faits sont infondés.

"Voilà ce que l'on sait : la jeune fille est arrivée avec un groupe de sept personnes, tous majeurs et ils se sont installés dans un espace privé. L'une des personnes, un majeur âgé de 25 à 28 ans, est allée chercher une bouteille. Et la jeune fille dit avoir bu un verre. Mais à aucun moment, un barman ne lui a servi de l'alcool et n'a pu voir si elle était manifestement ivre", argue-t-il devant le tribunal administratif de Rouen, mercredi 21 janvier 2026.

Il précise par ailleurs que l'entrée en discothèque est autorisée pour les mineurs de plus de 16 ans. *"Alors même si les membres du groupe ont avoué avoir menti sur l'âge de la jeune fille, nous ne sommes pas en dehors de la loi",* continue l'avocat, quelque peu excédé par la situation du So.

839 000 euros de perte de chiffres d'affaires, 584 000 euros de perte de marges... L'avocat a dressé une note bien salée pour le So en raison de ces deux mois de fermeture administrative.

Contrairement à ce que nous avons préalablement écrit, il n'y a en revanche pas 3,5 millions d'euros d'endettement.

Il assure que l'entreprise est en très *"grande fragilité"* et demande que l'arrêté de fermeture soit suspendu. L'avocat avait déjà tenté [un référé liberté pour contester cet arrêté](#), une demande qui avait été rejetée par le tribunal administratif le 19 décembre.

De son côté, la préfecture de la Seine-Maritime a tenu à rappeler que Le So n'en était pas à sa première fermeture administrative. L'année dernière déjà, en 2024, l'établissement de nuit avait dû fermer ses portes et annuler des fêtes de fin d'année pour les mêmes raisons.

Une bagarre entre deux clients et des videurs de l'établissement en novembre 2024 avait aussi pesé dans la décision de la préfecture. [La mort d'Owen](#), un jeune homme de 19 ans retrouvé noyé dans la Seine après une fête au So, dans la nuit du 5 au 6 octobre 2024, avait aussi à l'époque motivé la préfecture à mettre en place cet arrêté.

La préfecture déplore également le service à la bouteille, qui ne permet pas de contrôler à qui sont servis les verres et ne comprend pas pourquoi la jeune fille n'a pu bénéficier des éthylotests proposés par l'établissement.

La décision a été mise en délibéré au début de semaine prochaine.

À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal

Sylvain Auffret

5-6 minutes

Déjà débouté le 24 décembre 2025 d'une première requête contestant sa fermeture administrative de deux mois en date du 16, le club le So était de retour au tribunal mercredi 21 janvier 2026.



Le So a écopé de deux mois de fermeture depuis le 19 décembre 2025. - Nicolas Lamotte



Publié: 21 Janvier 2026 à 19h15 Temps de lecture: 3 min

La première fois, le 19 décembre 2025, jour d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral arrêtant sa fermeture pour deux mois, c'était au nom d'une atteinte grave et manifestement disproportionnée aux libertés fondamentales d'entreprendre, du commerce et de l'industrie, que les gérants du So avaient contesté cette mesure devant le juge des référés du tribunal administratif. Ils avaient été [déboutés](#). Mercredi 21 janvier 2026, leur avocat Me Henri de Beauregard était de retour devant ce même juge pour contester

cette fois la légalité de la décision du préfet et demander en urgence sa suspension.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La survie du So en jeu ?

« Moins 839 000 euros de chiffres d'affaires, moins 584 000 euros de marge, 183 000 euros de charges, 200 000 euros de prélèvements prévus en janvier et février et des factures en attente de 215 000 euros. » Avec aussi deux soldes bancaires négatifs, « moins 88 000 euros et moins 13 000 euros », et un groupe, dont le So représente les trois quarts du chiffre d'affaires, qui se retrouve lui-même avec « 3,5 millions d'euros de dettes ». Voilà pour l'avocat qui « atteste de la réalité de l'urgence » de la situation financière du club, dont [la survie serait en jeu](#).

Le So conteste les faits

Concernant le « doute sérieux sur la légalité (de l'arrêté, NDLR) », Me de Beauregard pointe que l'alinéa de l'article du Code de la santé publique ([L-3332-15](#)) sur lequel se base la préfecture n'était pas initialement précisé dans l'arrêté, or chaque alinéa traite de conditions et de situations spécifiques souligne-t-il. Mais pour lui, quand l'alinéa a finalement été précisé par le juge du premier référé, « je ne sais pas d'où il a sorti que c'était l'alinéa 2 », les conditions n'étaient pas remplies pour le retenir, car « à aucun endroit de l'arrêté il n'est fait état de trouble à l'ordre public ». Et le conseil d'enfoncer le clou : « aucune des infractions reprochées n'est caractérisée ». Ce n'est pas à la mineure qu'a été servi de l'alcool et elle a toujours déclaré n'avoir bu qu'un verre.

Prévenir la répétition des faits

Côté préfecture, on rétorque que « les fermetures administratives visent à prévenir la répétition des faits les plus graves », et que celle-ci est survenue à brève échéance (le So avait été fermé [un mois fin 2024](#)-début 2025, NDLR), malgré les déclarations des gérants selon lesquels « tout avait été fait ». « 61 établissements ont fait l'objet de constat d'infractions en 2025 et 25 l'objet de fermeture, donc plus de 50 % ont reçu un simple avertissement. » On rétorque aussi que les chiffres financiers cités datent de 2024 et que d'autres investissements, ne s'arrêtant pas au 17 février (date de la fin de l'arrêté), ont été faits depuis. La décision a été mise en délibéré au milieu de la semaine prochaine.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à](#)

Le bar-discothèque So Rouen une nouvelle fois devant le tribunal pour raccourcir la fermeture administrative

6–8 minutes

L'établissement de nuit le So, à Rouen, était devant le tribunal administratif mercredi 21 janvier 2026 pour tenter à nouveau de suspendre sa fermeture administrative de deux mois.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Tribunal de Rouen](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



Le tribunal administratif de Rouen doit décider si le So peut rouvrir plus tôt que prévu. (©FM/76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 21 janv. 2026 à 20h01

Le So va-t-il pouvoir **rouvrir ses portes la semaine prochaine** ?

L'établissement de nuit, représenté par son avocat, était au tribunal administratif de [Rouen](#) mercredi 21 janvier 2026 après-midi pour un « référé-suspension » (procédure pour demander au juge administratif de suspendre l'exécution d'une décision), visant à [mettre fin à sa fermeture administrative pour deux mois](#).

Le So fermé depuis le 19 décembre

Depuis le 19 décembre 2025, **les portes du So sont fermées sur arrêté préfectoral**. La cause : « infractions de vente d'alcool à un mineur et de vente d'alcool à des individus manifestement ivres », en septembre. Au cœur de l'affaire, un groupe de sept amis comprenant une mineure ayant passé une partie de la nuit au So, pris une table dans un espace privé et commandé une bouteille de vodka.

Pour justifier cette procédure de référé-suspension, l'avocat de l'établissement a mis en avant plusieurs points. En premier lieu, **l'urgence financière** qui pèserait sur l'établissement pour rouvrir. Ces deux mois de fermeture, au moment des fêtes de fin d'année notamment, **coûtent cher au So** : plus de 800 000 euros de chiffre d'affaires, et près de 600 000 euros de marge selon ses chiffres.

Les faits ne seraient pas fondés selon l'avocat

Pour l'avocat, la décision de la préfecture se base sur deux faits, le service à une personne mineure et à des individus manifestement ivres, qui ne sont pas fondés. Il affirme qu'il est établi que **le membre du groupe qui a acheté une bouteille n'était pas la mineure**, mais une personne « entre 25 et 38 ans ». Et que son état d'ivresse n'était pas manifeste.

À partir du moment où on n'a pas de quoi établir l'état d'ébriété de la personne, on ne peut pas retenir l'existence de cette infraction. Si un client n'est pas ivre manifestement, l'établissement a obligation de lui servir une bouteille.

Offensif, l'avocat s'est également interrogé sur les intentions de la préfecture, et notamment concernant **l'une des deux autres affaires dans l'affaire** » de cette soirée : la garde à vue pour « subornation de témoins » qu'ont vécue les patrons du So, absents ce mercredi, soupçonnés d'avoir intimidé la mineure. Et de lui avoir versé une petite somme d'argent pour l'aider, à sa demande et en urgence, selon l'avocat.

Plus tard dans cette même soirée, la jeune fille aurait **subi un viol** une fois sortie de l'établissement. Le parquet nous avait confirmé en décembre avoir ouvert une enquête à ce sujet.

La défense demande la suspension de l'arrêté

« J'ai l'impression qu'on ne nous dit pas tout », affirme l'avocat sur ces deux volets qu'il mêle à sa plaidoirie. La jeune femme aurait légèrement changé de version entre son coup de téléphone avec les gérants du So et la procédure pour subornation, il demande

donc plusieurs fois qu'on entende l'enregistrement de cet appel. Refusé. Et pourquoi n'arrive-t-il à obtenir aucune information sur l'enquête pour viol auprès du parquet ?

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

« Ce que je sais, c'est qu'on est maintenant à **4 mois des faits**. La vidéo n'a toujours pas été requise, aucun personnel du So n'a été interrogé, et l'homme qui aurait eu un rapport sexuel avec la jeune fille n'a pas été entendu, affirme l'avocat. On a par contre entendu mes clients sur une prétendue subornation de témoins. Tout ça me préoccupe, et suscite des questionnements. »

Pour conclure, l'avocat avance que même la préfecture **ne veut faire aucun lien** entre ce potentiel viol et l'établissement de nuit. « Si le viol est ignoré, si la mineure n'a pas été servie, que reste-t-il comme fait ? » Il demande au tribunal administratif d'ordonner la suspension de l'arrêté.

La Préfecture répond point par point

Représentée à l'oral par une jeune fonctionnaire, la Préfecture a rejeté point par point les arguments de la défense. Cette fermeture vise selon elle à **prévenir la répétition de troubles à l'ordre public** aux abords du So Rouen, qui récidive après [une première fermeture d'un mois en 2024](#). Et ce malgré la volonté reconnue de l'établissement d'accroître ses mesures de prévention.

Concernant l'urgence financière, elle l'écarte en avançant que la situation de l'établissement lui a permis **d'attendre 19 jours** pour déposer un référé-suspension, soit presque un tiers de la durée de fermeture ordonnée. Et la fonctionnaire appuie : « sur la base du rapport de police, la matérialité des faits est établie, sans besoin de prendre en compte des attestations acquises de façon douteuse » par la défense.

Délibéré attendu la semaine prochaine

Si elle perd parfois ses mots, la fonctionnaire parle de « chaîne de défaillance », de « **graves carences sur le suivi de consommation** et de conditions dans lesquelles les clients sont partis ce soir-là. L'engagement de l'établissement dans la prévention n'est pas contesté, mais le dispositif mis en œuvre montre ses failles, qui **se cumulent et provoquent des drames**. »

Le référé-suspension est mis en délibéré. L'ordonnance devrait être

rendue dans **les 3 premiers jours de la semaine prochaine**. Au mois de décembre, le tribunal administratif [avait rejeté une première procédure](#) en urgence du So, une décision confirmée en appel.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

2025, « un très bon cru » pour Haropa : la bonne cote du port

Anthony QUINDROIT

6-8 minutes

Entre investissements en hausse, anciens projets qui avancent (enfin) et des volumes qui grimpent, les résultats 2025 ont de quoi satisfaire Haropa. Et si le contexte international et la concurrence sont observés de près, 2026 ne devrait pas être « une année blanche ». Explications.



Publié: 21 Janvier 2026 à 18h43 Temps de lecture: 2 min

Benoît Rochet s'en félicite dès son propos introductif : « 2025 est un très bon cru pour Haropa ». Le directeur général d'Haropa Port (qui réunit les ports [normands](#) du Havre, de Rouen et celui de Paris) a, pour sa première année à ce poste, de quoi se réjouir. « Au regard du contexte [géopolitique](#) et des mouvements que le secteur a connus, on a pu prouver la stabilité de notre modèle. »



Les entités d'Haropa ont connu leur meilleure année en 2025 depuis la fusion des ports du Havre, de Rouen et de Paris. Et 2026 se présente sous de bons auspices... - archives Paris Normandie /

BORIS MASLARD

La fusion de 2021 semble avoir porté ses fruits : 2025 est une « *année record* » à plusieurs niveaux. Sur le trafic maritime, qui a progressé de 2 % signe que l'établissement public de l'État tient son rang face à la concurrence. Sur le trafic conteneurisé aussi avec 3,2 millions d'EVP (« équivalent vingt pieds », l'unité de mesure pour désigner le volume d'un conteneur traditionnel), soit une hausse de 4 % ; « *un seuil inédit pour l'axe Seine* ».

« Premier nouveau port fluvial en 40 ans »

Cela ne permet pas encore de dépasser Anvers, Rotterdam ou Hambourg, « *mais cela fait de nous un des ports à la plus forte dynamique sur le conteneur* », valorise la direction d'Haropa, au cours d'une conférence de presse.

Les céréales ont aussi [repris des couleurs](#) après une saison 2024-2025 pâlotte, le second semestre 2025 ayant été bien plus porteur que le premier (4,31 millions de tonnes contre 3,05).



Benoît Rochet (à gauche), directeur général d'Haropa Port, et Kris Danaradjou, directeur adjoint, à Paris, lors de la présentation des résultats mercredi 21 janvier 2026. - photo Paris Normandie / ANTHONY QUINDROIT

L'une des satisfactions de Benoît Rochet est à chercher du côté des investissements : « 190 millions d'euros. Soit 30 % de plus qu'en 2024. » Avec des « *grands projets structurants* » sur les rails. Telle [la chatière de Port 2000](#), dont les travaux ont démarré en mars 2025. Enfin ! Le dossier était en germe depuis deux décennies ! La digue de béton d'1,8 km va permettre de sécuriser et de [développer le transport fluvial](#) vers le port maritime du Havre. Le projet de connexion de Port2000 au bassin de la Seine – dont le

coût total est estimé à 200 millions d'euros – s'inscrit dans la politique de décarbonation de l'établissement : plus de barges sur le fleuve, c'est moins de camions sur les routes, « *et la chaudière doit permettre d'augmenter le fluvial de 50 %* ».

Autre gros projet lancé en 2025, le Port Seine Métropole Ouest (PSMO), nouveau port construit à la confluence entre la Seine et l'Oise et dédié entièrement au secteur du bâtiment et des travaux publics. « *Il s'agit du premier nouveau port fluvial en 40 ans, après celui de Limay-Porcheville.* » Il doit être pleinement opérationnel à l'horizon 2040.

« On ne va pas lever le pied. On va accélérer ! »

Des investissements publics donc, qui incluent la poursuite de l'électrification des quais pour verdir le trafic fluvial et maritime, mais aussi des investissements privés (Ikea, Derichebourg, Beuzelin...) qui viennent renforcer l'assise d'Haropa. « *Quand MSC veut tripler les capacités de ses terminaux au Havre, cela représente des investissements à hauteur d'un milliard d'euros* », rappelle Benoît Rocher.

À lire aussi : [Hausse des droits de douane : la Normandie impactée, quelles pistes pour amortir le choc ?](#)

Le milliard et même plus C'est justement ce que Haropa veut investir sur son plan 2026 -2030, en cours de rédaction. « *C'est déjà ce que nous avons investi entre 2020 et 2025. On ne va pas lever le pied, on va accélérer !* » 2026 « *ne sera pas une année blanche* » en attendant le plan, puisque 190 millions d'euros **d'investissements** sont déjà envisagés. « *On veut faire de l'axe Seine un corridor décarboné au cœur de l'Europe* », rappelle Benoît Rochet. Avec trois notions à développer : « *Souveraineté, décarbonation, compétitivité européenne et mondiale.* » Pour que Le Havre reste « *le premier port de la ferme France* ». Et pour que le chiffre d'affaires (435 millions d'euros en 2025) continue, lui aussi, de gagner en volume.

Lire aussi

[Le Havre. Nouvelle vente de livres à 1 ou 2 euros à l'Espace Coty samedi 24 janvier 2026](#)

[Navettes pour le Stade Océane, Roussier sans langue de bois, bruit à la raffinerie... Le point actu à 20 h](#)

[Le Havre. Départ du terminal méthanier flottant : « Tous les tuyaux enterrés, que vont-ils devenir ? »](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Rouen, 1ère pour l'accueil des entreprises et 5ème métropole de France selon Arthur Loyd

L.R

4-5 minutes



Identifiez vous, pour sauvegarder ce article et le consulter plus tard !



© Illustration

Désormais 5ème au classement général des grandes métropoles, la cité normande s'impose comme l'une des destinations privilégiées par les chefs d'entreprise selon un baromètre publié par le cabinet Arthur Loyd.

L'ascension est fulgurante. Alors qu'elle occupait la 9ème place entre 2020 et 2022, Rouen a entamé une remontée constante (8ème en 2023, 6ème en 2024) pour se hisser aujourd'hui à la 5ème place des grandes métropoles (500 000 à 1M d'habitants), devançant des villes comme Nice.

Cette étude s'appuie sur 75 indicateurs statistiques pour analyser 50 agglomérations. Rouen brille particulièrement dans deux catégories clés : accueil des entreprises et immobilier professionnel et vitalité économique. C'est ainsi que Rouen arrive au premier

rang en termes d'accueil des entreprises, notamment grâce à l'optimisation de ses coûts d'implantation.

S'agissant du dynamisme économique, la ville a réalisé un bond impressionnant puisqu'elle passe de la 7ème place en 2024 au top 3 national cette année.

Une fierté partagée par la municipalité

Tous ces indicateurs viennent confirmer que le territoire se transforme et attire. Pour le maire de Rouen et président de la Métropole, ces indicateurs ne sont que la traduction concrète d'un territoire en pleine mutation : « *C'est parfaitement cohérent avec l'ensemble des indicateurs que nous avons à notre disposition* », se réjouit Nicolas Mayer-Rossignol. « *Notre territoire n'a jamais compté autant d'installations d'entreprises, de touristes, d'étudiants, de nouveaux établissements d'enseignement supérieur... Le territoire se transforme, cela se voit et les classements qui le montrent se multiplient. C'est une immense fierté.* », poursuit-il.

Dynamisme emploi-logement, démographie et culture

Le succès au baromètre Arthur Loyd n'est pas un cas isolé. [D'autres classements nationaux et internationaux viennent renforcer l'image d'une métropole attractive sur tous les fronts.](#)

En parallèle, les résultats publiés par l'INSEE en décembre 2025 confirment une nouvelle dynamique démographique : [Rouen poursuit sa croissance](#) et figure dans le top 4 des grandes villes françaises enregistrant les plus fortes hausses, avec 1 300 nouveaux habitants. Cette progression s'explique par un solde migratoire positif, signe de l'attractivité croissante de la ville, qui est désormais la plus dynamique de Normandie.

Le PSE d'Arlanxeo finalement signé par les syndicats : l'usine ferme, 168 emplois menacés à Lillebonne

Écrit par Claire Schaffner

~2 minutes

Deux syndicats sur trois ont signé le plan de sauvegarde de l'emploi d'Arlanxeo, un des leaders du secteur du caoutchouc synthétiques à Lillebonne, près du Havre (Seine-Maritime). Le PSE est donc accepté. 168 emplois sont menacés.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Ils ont finalement signé. Après plusieurs semaines de négociations avec la direction, deux syndicats (CFE-CGC et FO) du site d'Arlanxeo à Lillebonne ont accepté le PSE.

La CGT a quant à elle refusé car elle n'a pas obtenu les conditions qu'elle réclamait : la durée du congé de reclassement notamment n'a pas été rallongée.

Les syndicats rencontreront les salariés ce jeudi 22 janvier 2026 pour leur expliquer leurs décisions. Le plan de sauvegarde de l'emploi doit maintenant être validé par les services de l'Etat.

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de caoutchouc synthétique à destination notamment du secteur automobile.

La direction a annoncé début octobre son intention de fermer le site. En cause : les difficultés structurelles qui touchent la chimie en Europe et la concurrence étrangère.

Les premières lettres de licenciements arriveront en mars chez les salariés. 168 emplois sont menacés. Le site sera entièrement démantelé d'ici 2029.

Ampère Cléon réintégrée à Renault à 100 % ? « En faire le centre d'ingénierie avancé de Renault Group »

Anthony QUINDROIT

4-5 minutes

Ampère réintègre pleinement le giron de Renault. L'opération est surtout technique mais elle conforte l'avenir du site industriel de Cléon, près de Rouen.



Publié: 21 Janvier 2026 à 14h53 Temps de lecture: 2 min

Au lendemain de l'annonce de la possible arrivée de productions de drones militaires sur le site Ampère à Cléon, Ampère est à nouveau sous le feu des projecteurs : Renault Group souhaiterait en faire [son centre d'ingénierie avancée](#). Le conditionnel reste de mise. Mais les échanges avec les organisations syndicales ont démarré et la consultation va s'ouvrir.

Une organisation optimisée

Alors que Renault Electricity était devenue une filiale de Renault en 2023 en devenant le groupe Ampère, dont fait partie le site de production Ampère Cléon SAS, il doit réintégrer Renault Group. Une optimisation de l'organisation pour faire d'Ampère « *le centre d'ingénierie avancée de Renault Group pour les véhicules électriques et logiciels* », indique-t-on au sein du groupe français.

Pour la marque, il s'agit essentiellement de simplifier le fonctionnement. Le changement de statut ne doit avoir aucun impact ni sur les droits sociaux ni sur les effectifs. Le pôle ElectriCity et la Manufacture de Cléon redeviendraient filiales de Renault Group pour aligner pleinement le plan industriel global. Les équipes ingénierie seraient concentrées sur les métiers clés : batteries, e-powertrain, gestion de l'énergie, software & systèmes.

« Plutôt rassurant »

« On était contre la découpe du groupe, rappelle Thomas Ouvrard, délégué CGT du groupe. Au final, on fait marche arrière. C'est très administratif mais en redevenant 100 % Renault, cela semble conforter les sites. » Un sentiment partagé par Thierry Coquin, du syndicat Force ouvrière à Cléon : *« Cela va simplifier notre fonctionnement entre les différentes branches et nous offrir plus d'opportunités. C'est plutôt rassurant, en l'état, pour l'avenir du site. »*

La réintégration pourrait être effective au 1er juillet 2026.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)



Appel à projets pour l'innovation circulaire - Normandinamik

Jacques-Olivier Gasly

~3 minutes

La Vallée Européenne de l'Innovation Circulaire lance son premier appel à projets interrégionaux doté de 9 millions d'euro

L'European Circular Innovation Valley (ECIV) annonce le lancement de son **premier appel à projets pour l'innovation circulaire**, destiné aux entreprises, associations, chercheurs et acteurs publics européens. Objectif : **accélérer la transition vers une économie circulaire** en soutenant des projets interrégionaux qui connectent régions, industries, société civile et organismes de recherche pour développer des solutions circulaires prêtes à être mises sur le marché.

Avec un budget de **9,13 millions d'euros**, cet appel financera des projets collaboratifs visant à transformer les chaînes de valeur industrielles (construction, textiles, plastiques, matériaux biosourcés ...) et à démontrer des bénéfices environnementaux et économiques mesurables.

Chaque projet obtiendra un budget **entre 500 000 € et 3 millions €**, avec un financement maximal de **600 000 € par partenaire**.

La Région Normandie est la seule région française à participer au projet European Circular Innovation Valley.

Qui peut candidater ?

- Entreprises, universités, organismes de recherche, collectivités et associations de l'UE et du Royaume-Uni.
- Consortium d'au moins **3 entités indépendantes issues de 3 pays différents**, dont **2 partenaires provenant des 5 territoires pilotes** (Navarre, Normandie, Écosse, Nord de la Hollande, Centre de la Suède).
- **Une entreprise obligatoire dans chaque consortium.**

Calendrier :

- **Date limite de candidature : 16 mars 2026 à midi (heure**

française) via platform.eciv.eu

- **Annonce des résultats : juin 2026**
- **Durée des projets : jusqu'à fin 2028**

Pour accompagner les candidats, ECIV organise des **webinaires et événements de mise en relation**.

- **Lundi 26 Janvier 11:00** [inscription au webinaire en français – l'appel expliqué](#)

Plateforme de matchmaking B2match qui permet d'identifier de potentiels projets et partenaires dans toute l'Europe : [Home](#) | [ECIV Matchmaking](#)

À propos d'ECIV : Initiative Horizon Europe, ECIV connecte 18 partenaires dans 8 pays pour bâtir le plus grand écosystème d'innovation circulaire en Europe. Budget total : 27 millions €, dont 16,3 millions € pour financer des projets tiers.

Fécamp. Afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après la tempête Goretti, la Ville de Fécamp va effectuer "un vrai bilan"

Le Courrier Cauchois

2-3 minutes

Le Courrier Cauchois : Deux semaines après son passage, quelles sont les suites de la tempête Goretti ?

David Roussel : On a terminé la première phase concrète de nettoyage et de déblaiement, en particulier sur le front de mer. Les services ont également parcouru le reste de la ville au fil des jours. Outre le front de mer, on n'a pas eu trop de dégâts sur les bâtiments communaux, à l'exception de quelques toitures légèrement touchées, comme sur les écoles Germaine-Coty et Jean-Lorrain. La semaine prochaine, nous aurons une réunion avec les services techniques pour effectuer un vrai bilan de la tempête, l'évaluer et réfléchir à comment sera réaménagé le front de mer pour le printemps et cet été. On a fait face à une tempête exceptionnelle comme on n'en avait pas eue depuis des années.

L.C.C. : Face à cette "tempête exceptionnelle", allez-vous effectuer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ?

D.R. : On est en ordre de marche pour faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, auprès de l'Etat. C'est une demande que le maire effectue, à partir d'un dossier étayé de nombreux éléments. Il ne faut pas le faire à chaud, mais avec une vraie évaluation : le nombre de sinistrés, le préjudice chiffré... On continue d'effectuer ce recensement pour monter un dossier sérieux. Le service juridique et assurance de la Ville est très sollicité. Des particuliers et commerçants ont été sérieusement impactés.

L.C.C. : Concernant le réaménagement du front de mer, il se fera à l'identique ?

D.R. : C'est une réflexion qu'il faudra mener, notamment lors de la réunion de la semaine prochaine. Côté front de mer, il y a eu de la casse sur le matériel de sport, les jeux pour enfants, la cabane des sauveteurs... Sans compter les blocs de granit qui ont été déplacés. On va réfléchir. Peut-être que des équipements modulables, présents uniquement l'été et enlevés une partie de l'année, peuvent être envisagés. Rien n'est sûr pour le moment, ce doit être discuté.

Au Havre, la décharge sauvage que tout le monde voit et que personne ne gère à Caucriauville

Marie-Ange MARAINE

7-8 minutes

Meubles, gravats, sanitaires et plaques de verre s'accumulent depuis des mois au pied des immeubles de Caucriauville au Havre. Entre terrain privé, servitude perpétuelle et responsabilités floues, personne ne nettoie... et la décharge prospère.



Publié: 22 Janvier 2026 à 06h49 Temps de lecture: 2 min

Des meubles, des matelas, quatre ou cinq cuvettes de toilettes, presque autant de lavabos, des tôles de fibrociment, des plaques de verre, des gravats en tout genre... Bref, c'est un monceau de déchets, une véritable décharge à ciel ouvert que les habitants du 56 et 60 avenue du 8 mai 1945, quartier de Caucriauville au Havre, ont sous leurs fenêtres. Et ils n'en peuvent plus. « *Ça fait 13 ans que je suis propriétaire à Caravelle Cormoran. Mais depuis un an, ça a pris des proportions démentes...* », s'agace Vincent, un habitant qui ne souhaite pas être mis en avant. « *Il faudrait deux semi-remorques pour évacuer tout ça. Tout le monde se renvoie la balle !* »

Il faut dire que le dossier est particulièrement complexe. Ce terrain appartient à un propriétaire privé. Mais il est soumis à une servitude de passage perpétuelle au profit de la copropriété Le Drakkar. Elle n'a que cet accès pour rejoindre la voirie publique. Le propriétaire n'a donc pas légalement le droit de clôturer son terrain. « *Il n'y a pas que les nuisances visuelles. Rats, chiens, chats et même renards viennent fouiner* », affirment les riverains.





La nature des déchets, comme les preuves photographiques rapportées par les habitants, montrent qu'une bonne part des dépôts est faite par des entreprises. - Marie-Ange Maraine/Paris Normandie

« Des plaintes classées sans suite. »

Bertrand Lebaron, Gestionnaire syndic

Mais d'ailleurs, qui vient décharger ses déchets ici ? « *Quelques particuliers mais surtout des entreprises. Depuis que les déchetteries filtrent leur entrée et font payer les sociétés, elles viennent là* », assure Vincent. Ses voisins et lui ont photographié les plaques d'immatriculation et les logos d'entreprise sur les camions. « [Plusieurs plaintes](#) ont été déposées avec ces éléments de preuve mais elles ont toutes été classées sans suite par la justice. On ne sait plus quoi faire. C'est sans issue », regrette Bertrand Lebaron, dirigeant du cabinet Manneville qui gère ce terrain privé et les copropriétés Caravelle Cormoran. « *Il faudrait vraiment que les contrevenants soient punis avec de fortes amendes* », ajoute le responsable de Immo de France qui gère le Drakkar.

« *Je suis déjà allé dire aux gars qui déchargeaient leurs déchets que c'était interdit. 'On s'en fout. On fait ce qu'on veut', ont-ils répondu. Mois, j'ai pas envie de me faire agresser* », souffle Vincent. D'autres copropriétaires ont eu le même type de réponse. La tension est palpable lors des déchargements.

« Ça m'a déjà coûté 7 000 euros »

Propriétaire du terrain/décharge

« *Nous avons été informés de cette décharge sauvage mais il s'agit d'une voie privée sur laquelle nous n'intervenons pas. Cependant, nous avons mis en demeure le propriétaire du terrain pour qu'il [débarrasse les déchets](#)* », indique-t-on à la Ville du Havre. « *Sauf que la loi dispose que c'est l'usager de la servitude qui doit entretenir le terrain dont elle a l'usage, donc la copropriété Le Drakkar. J'ai déjà payé pour ramasser les déchets quand ceux-ci n'étaient pas trop nombreux. Ça m'a déjà coûté 7 000 euros* », répond le propriétaire du terrain/décharge. Pendant ce temps... Les

déchets restent.



La décharge sauvage s'étend sur plusieurs dizaines de mètres de long sur cette voie privée qui dessert des immeubles en copropriété. - Marie-Ange Maraine/Paris Normandie

La solution serait de mettre une barrière pour limiter l'accès à ce passage aux seuls résidents du Drakkar. Mais qui paierait l'installation et la maintenance ? Le propriétaire qui ne l'utilisera pas ? La copropriété du Drakkar qui paierait un aménagement sur une parcelle qui ne lui appartient pas ? « *Nous soutenons le propriétaire du terrain. On peut-être trouver un compromis avec l'ensemble des utilisateurs de ce passage* », indique-t-on chez Immo de France qui gère Le Drakkar.

Des projets de construction

« *Une autre hypothèse serait que la copropriété ouvre son propre chemin vers la rue et renonce à sa servitude pour que je puisse clôturer* », indique le propriétaire du terrain qui a longuement réfléchi à la question. « *J'envisage aussi de déposer en mairie un projet de construction de garages pour occuper l'espace avec des terrains à bâtir pour les primo-accédants. Ou sinon, je vends le terrain à la Ville du Havre qui pourra l'intégrer à un projet d'aménagement global avec les anciens entrepôts Lipton qui ont brûlé et dont la parcelle n'est pas entretenue et envahie de végétation* ».

Finalement, dans ce dossier, les seuls à ne pas être impactés sont ceux qui préfèrent décharger ici plutôt que payer le centre de recyclage.

Lire aussi

[Le Havre. Nouvelle vente de livres à 1 ou 2 euros à l'Espace Coty samedi 24 janvier 2026](#)

[Navettes pour le Stade Océane, Roussier sans langue de bois,](#)

Seine-Maritime. Pourquoi cette commune cauchoise est-elle privée de fibre ?

Ghislain Annetta

4-5 minutes

[Samedi 17 janvier, Eric Renée, maire d'Ecretteville-lès-Baons, près d'Yvetot, présente ses vœux à la population dans la salle des fêtes.](#)

Dans quelques semaines, le premier magistrat cédera sa place. Mais avant de laisser son fauteuil, il évoque le sujet qui fâche : le déploiement de la fibre dans la commune. *"Les dernières informations qui m'ont été données par le Département ne sont pas très encourageantes. Il est probable que le problème persiste de nombreux mois."* L'édile ne cache pas son "indignation" et son "incompréhension". Il explique : *"Les difficultés sont connues et j'alerte Seine-Maritime Numérique (SMN) depuis plus de quatre ans."* SMN, c'est le syndicat mixte chargé du déploiement du très haut débit, en Seine-Maritime jusqu'à la maison mais aussi jusqu'au bureau.

266 millions d'euros d'argent public

266 millions d'euros d'argent public ont été engagés à cet effet. Mais le village du pays de Caux reste privé d'un débit performant. Le maire souhaite, en cette période de vœux *"qu'une solution soit mise en œuvre pour remédier enfin à cette injustice"*. Il regrette au passage : *"Le coût des travaux est probablement très élevé. Le Département et Orange se renvoient mutuellement la balle."* Présent lors de la cérémonie, le conseiller départemental [Didier Terrier](#), également maire du village voisin d'Allouville-Bellefosse, s'est voulu moins catégorique que son homologue. *"Une avancée est possible en 2026"*, espère-t-il. Il rappelle au passage que le territoire qu'il administre est concerné par le même phénomène. *"109 habitations d'Allouville n'ont pas accès à la fibre."*

Mais que se passe-t-il en plein cœur du pays de Caux ? Les deux communes n'ont pas été oubliées dans le plan de développement de Seine-Maritime Numérique. La fibre passe bien chez elles.

Un système expérimental

Le problème concerne la dernière étape mais sûrement la plus cruciale pour les habitants, celle du raccordement aux foyers.

"France Télécom (ancien nom d'Orange) a déployé chez nous à l'époque un système expérimental pour son réseau cuivre. Il est enterré et on ne sait pas comme procéder", soulignent les deux maires. Fabrice Dubus, président du syndicat mixte SMN, précise :

"Le microtube dans lequel passe le cuivre est trop petit pour permettre d'y passer la fibre. Le coût de raccordement dans ces conditions est très élevé. Nous nous sommes tournés vers Orange pour savoir comment on peut remédier à cette situation." Mais

l'opérateur historique que nous avons contacté répond : *"La responsabilité du déploiement fibre revient à l'opérateur qui le déploie. Pour cette zone, c'est Seine-Maritime Numérique."* Quant

au problème local, les services éclairent : *"La technologie télétubage ou encore microtubage a été expérimentée sur quelques communes de Seine-Maritime, dans les années 70, à la demande des collectivités. Ces gaines, d'un diamètre inférieur à 10mm, présentent des caractéristiques de rigidité et de fragilité dans le temps."* A défaut d'un dénouement global, Fabrice Dubus

espère, dans les prochains mois, des interventions ciblées sur des rues ou des groupes d'habitations. En attendant, la population est confrontée à des démarcheurs qui lui annoncent *"la fin du cuivre"* et lui vendent *"d'autres solutions techniques"*. Un démarchage qui

inquiète Didier Terrier et Eric Renée. *"Concernant la fin du réseau cuivre, aucune date de fermeture technique n'a été encore fixée aujourd'hui pour la commune d'Ecretteville-lès-Baons",* prévient

Orange. Le village ne fait pas partie des cinq lots déjà concernés par la fermeture progressive du réseau historique en France (7 lots en tout, N.D.L.R.). Sur son territoire, la fin technique du cuivre est prévue *"en 2029 ou en 2030"*.

Fécamp. La santé : un sujet de crispation au conseil communautaire

Le Courrier Cauchois

~3 minutes

Le mardi 6 janvier dernier avait lieu le premier conseil communautaire de l'agglomération Fécamp Caux Littoral de l'année 2026. Lors de la séance ont été, notamment, débattu et voté les différents budgets. Parmi eux se trouvait celui du centre de santé. Ce thème est un sujet sensible et encore une fois les débats ont illustré les divergences de vues entre élus, sur fond d'accès aux soins pour tous.

Un budget pour renforcer l'offre de soins

Présentant les grandes lignes budgétaires, David Roussel, vice-président en charge des finances, a rappelé que *"ce budget est spécifique au fonctionnement de la santé intercommunale"* et qu'il permet de *"dispenser des consultations de médecine générale aux habitants"*.

Pour rappel, le centre de santé de l'agglomération compte aujourd'hui neuf médecins praticiens. Le budget de fonctionnement s'élève à 1,746 million d'euros, complété par une section d'investissement de 203 235 euros, couvrant notamment les études liées au futur centre de santé, qui sera situé à côté des locaux de l'agglomération.

"Les incantations c'est bien joli mais ça ne marche pas"

Au-delà du centre de santé, ce budget finance aussi *"les actions du contrat local de santé mené avec l'Agence régionale de santé"*, explique David Roussel, ainsi que l'extension prévue en 2026 du dispositif Médi-Caux bus, destiné à renforcer l'offre de consultations sur le territoire. Celui-ci fait maintenant étape chaque jeudi à Sassetot-le-Mauconduit.

Parler à l'échelle du territoire

Mais ces choix n'ont pas convaincu l'ensemble des élus. Comme Jacques Louiset, élu d'opposition, qui a exprimé ses réserves, notamment sur l'emplacement du nouveau centre de santé intercommunale. "*Délocaliser le nouveau centre de santé hors de la ville se fera malheureusement en dépit des habitants*", lance-t-il. Ce à quoi lui répond Eric Scarano, élu de l'agglomération et maire de Sassetot-le-Mauconduit : "*Une majorité des communes présentes ici souhaitent qu'on parle à l'échelle du territoire et non que de la ville de Fécamp*." Le président de l'agglomération, Laurent Vasset, a défendu une politique guidée avant tout par l'urgence sanitaire. Rappelant aussi que le lieu a été choisi car il est central à toutes les communes. D'autres élus, à l'image de David Roussel, ont également souligné l'absence de propositions alternatives concrètes de la part de l'opposition : "*Les incantations c'est bien joli mais ça ne marche pas*", rétorque le vice président chargé des finances.

Barentin. Le parc Badin distingué au niveau national

Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Le 9 décembre dernier, la Ville de Barentin a reçu une grande nouvelle pour clôturer l'année 2025. La Ville a reçu la Marianne d'Or, une distinction créée en 1983 par Alain Trompoglieri, journaliste, et Edgar Faure, président du conseil des ministres sous la IV^e République, afin de récompenser les politiques publiques innovantes et les actions des élus utiles au quotidien des citoyens. Chaque commune peut candidater avec un projet. Jeudi 15 janvier, Christophe Bouillon, maire, recevait Alain Trompoglieri pour une cérémonie officielle au parc Auguste-Badin.

Rendre le site aux Barentinois

En septembre, la Ville inaugurerait le tout nouveau parc Auguste-Badin après plusieurs mois de requalification de cette friche industrielle. *"C'est une très, très belle reconnaissance, souriait Christophe Bouillon. C'est un pari que d'ouvrir un parc à l'automne mais la fréquentation est importante, les habitants se sont approprié les lieux"*. Dans cet espace complètement renaturé, des équipements sportifs pour tout âge, des espaces de détente et de culture se fondent dans l'ancienne architecture de ce site industriel. *"Barentin c'est Badin et Badin c'est Barentin. Nous souhaitons rendre le site aux Barentinois et à la nature"*, ajoutait l'édile.

Ce concours national s'adresse à toutes les communes, villes ou villages, en métropole comme en Outre-Mer. Cette année en Normandie, les communes de Barentin, Notre-Dame-de-l'Isle (27), Athis-Val de Rouvre (61) et Cabourg (14) ont été récompensées. *"Vous avez une ville magnifique et un maire dévoué, glissait Alain Trompoglieri. La Marianne d'Or est née dans un petit port de pêcheur en Méditerranée ou j'étais élu, Saint-Tropez, une ville moins connue que Barentin ! En conseil municipal, j'ai eu l'idée de faire un prix pour nos élus engagés pour l'intérêt général. Il existe la Légion d'honneur bien sûr, mais pour cet engagement local, je voulais autre chose"*.

Un cinéma pour bientôt

Lundi 12 janvier, Christophe Bouillon annonçait la signature du permis de construire du futur cinéma, qui prendra place dans les halles. *"C'est une nouvelle étape importante. S'en suivront les démarches administratives, le lancement des marchés pour les travaux, la préparation du chantier pour une livraison prochaine"*.

Lors d'un vote soumis à la population à l'été dernier, les habitants pouvaient choisir le nom de ce futur cinéma. Jusqu'en 1993, un cinéma était déjà existant à Barentin et se nommait Le Palace. Les Barentinois ont voté majoritairement pour Le Grand Palace. Le futur cinéma attend près de 90 000 spectateurs par an, selon les estimations de la Ville, grâce à ses quatre salles qui pourront accueillir 500 personnes.

Les travaux de la piste cyclable reliant La Neuville Chant d'Oisel à Boos ont commencé

Paris Normandie

4-5 minutes

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre La Neuville-Chant-d'Oisel et Boos ont commencé le 19 janvier 2026. Le chantier va durer sept mois.



durer sept mois. Les travaux d'aménagement de la piste cyclable viennent de commencer au niveau de la rue Neuve à La Neuville-Chant-d'Oisel. - Paris Normandie



Publié: 21 Janvier 2026 à 17h55 Temps de lecture: 2 min

Poursuivant le développement du [Réseau Express Vélo](#), la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec les communes de Boos et de La Neuville-Chant-d'Oisel, vient de lancer le chantier de création d'une liaison cyclable et piétonne le long de la RD 138 (rue des Andelys), entre la route de Paris à Boos et la rue Neuve à La Neuville-Chant-d'Oisel. Ce projet s'inscrit dans le prolongement

de l'itinéraire bi-directionnel n°8 qui, à terme reliera La Neuville-Chant-d'Oisel à Bonsecours et Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Chantier à 1,5 million d'euros

Le projet comprend la création de l'aménagement cyclable, la sécurisation des entrées d'agglomération des deux communes avec la mise en place de plateaux surélevés, ainsi qu'une réfection partielle de l'éclairage public. Le coût estimé des travaux dépasse légèrement 1,5 million d'euros.

Ces travaux qui ont commencé le 19 janvier 2026 devraient durer sept mois pour se terminer en août. Ils se dérouleront en 3 phases : une première phase d'une durée de trois mois et demi : de la rue Neuve à La Neuville-Chant-d'Oisel jusqu'à l'allée de la Coudrette à Boos, une deuxième phase de deux mois : de l'allée de la Coudrette à la rue de la République à Boos, et une troisième phase programmée sur un mois et demi : de la rue de la République à la route de Paris (RD 6014) à Boos.

Restrictions de circulation

Ces travaux vont engendrer des restrictions de circulation. La rue des Andelys (RD 138) sera mise en sens unique dans le sens La Neuville-Chant-d'Oisel-Boos selon l'avancement des différentes phases de travaux. Une déviation est mise en place à partir de Boos par la route de Paris (RD 6014) puis la rue de la Lande à La Neuville Chant d'Oisel. Les accès riverains, commerces et entreprises seront maintenus.

Concernant les transports scolaires, la ligne 333 en direction du Château Anquetil sera déviée par la RD6014, route de Paris. Les arrêts Le Silo à Boos et Le Chant d'Oisel seront supprimés. L'arrêt Monument aux Morts sera déplacé après le carrefour de la rue de La Lande et rue de L'Église.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Près d'Elbeuf, cette Ville s'engage à mieux accompagner le handicap

Paris Normandie

2-3 minutes

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf a mis en place un partenariat avec l'association Préhandys 276 pour aider les familles concernées par le handicap et sensibiliser les agents municipaux.



Certains handicaps invisibles provoquent des troubles de l'apprentissage. - Illustration



Publié: 21 Janvier 2026 à 21h50 Temps de lecture: 1 min

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf et l'association Préhandys 276 viennent de sceller un partenariat pour renforcer l'accompagnement des familles concernées par le handicap et développer des actions concrètes de sensibilisation à destination des agents municipaux.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Des actions concrètes

[Préhandys 276](#) est une association créée il y a dix ans par un collectif de parents d'enfants en situation de handicap. Elle a pour mission de libérer la parole des familles, de les informer et de les soutenir dans leurs démarches, souvent complexes. Elle propose des ateliers et temps d'échange pour favoriser l'entraide.

Le partenariat signé avec la Ville conduira à plusieurs actions au premier semestre 2026 : une conférence dédiée aux familles pour aborder l'ensemble des situations de handicap notamment invisibles, des sessions de sensibilisation pour les agents municipaux en contact avec les enfants avec une extension possible vers d'autres acteurs du territoire tel que les enseignants, sous la forme de conférences spécifiques...

Lire aussi

[Municipales 2026. Près d'Elbeuf, Barbara Dubourg mènera la liste « Saint-Aubin vous appartient »](#)

[Municipales 2026. À Cléon, Mélanie Delacour mènera la liste issue de la majorité sortante](#)

[Municipales 2026. Laurent Bonnaterre briguera un troisième mandat à Caudebec-lès-Elbeuf](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Caudebec-lès-Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#)

Municipales 2026. À Sotteville-lès-Rouen, le maire socialiste Alexis Ragache se présente

Blaise Diagne

5–6 minutes

C'était attendu : Alexis Ragache, maire sortant sottevillais, vient d'annoncer sa candidature aux élections municipales 2026. C'était moins attendu : il a conclu un accord avec la section locale du parti communiste, qui rejoint sa liste.



Publié: 21 Janvier 2026 à 17h03 Temps de lecture: 2 min
Interrogé à l'automne 2025 sur sa volonté de rempiler, Alexis Ragache, maire socialiste de [Sotteville-lès-Rouen](#), bottait encore en touche, évoquant un processus de désignation interne au parti à venir pour la fin d'année. Ce début d'année marque la fin du (faux) suspense : l'élu de 54 ans vient d'annoncer sa candidature aux élections municipales de mars 2026. Sa liste « Vivre Sotteville » est bouclée, a-t-il annoncé mardi 13 janvier 2026 dans un troquet de la place de l'hôtel de ville.

Le PC arrive, Luce Pane s'en va

« On l'a renouvelée à plus de 50 %, avec 19 nouvelles personnes », précise-t-il. Cette nouvelle proportion se retrouve autour de la table du jour. Laurence Renou, première adjointe, Hervé Demorgny, adjoint à l'urbanisme – issu du parti écologiste, il en annonce son départ imminent – ou Niswat Abdourazakou, conseillère municipale, repartent à ses côtés. Deux autres personnes sont présentes, Valentin Ducept et Cécile Fréret, respectivement secrétaire et trésorière de la section communiste sottevillaise. Le PC, qui compte encore un élu dans les rangs de l'opposition actuelle (Camille Féret, qui s'arrête à la fin du mandat), a passé un accord avec la majorité sortante « à la mi-décembre,

relate Valentin Ducept, *sur une convergence d'idées en commun.* »

La campagne législative victorieuse du député communiste Édouard Bénard en 2024 aurait rapproché les deux camps, affirment ces derniers. Pour totalement acter ce renouvellement des équipes, Luce Pane, maire entre 2014 et 2024 et toujours conseillère municipale de son ex-adjoint, arrête là. Voilà pour l'équipe qui fera corps autour du candidat du parti à la rose, aux manettes de la Ville sans discontinuer depuis 1989.

En ce qui concerne le programme, assure Alexis Ragache, rien n'est encore arrêté. Il annonce pour ce samedi 24 janvier 2026 un atelier de co-construction du projet avec les habitants, à 10 heures dans le hall de l'école Buisson. Pour ne pas vider de leur contenu ce rendez-vous et les suivants, le maire sortant s'est gardé de faire la moindre annonce. « *On veut tendre vers plus de service public, plus de mixité sociale, et continuer à avoir une gestion saine pour investir* », synthétise-t-il.

Une structure multi-accueil

Éléphant au milieu de la pièce, la [refonte de l'espace Lods](#), ses groupes scolaires, ses immeubles, son parc et ses abords directs, est déjà sur les rails, fléchée et budgétée (à 35 millions d'euros) avec ses multiples partenaires, privés et publics, pour s'achever à l'horizon 2030. Le devenir de l'ultime réserve foncière de la ville, un hectare quartier Contremoulins, est lui encore flou – un projet « *équilibré* » combinant logement et tertiaire serait privilégié.

L'unique annonce ferme viendra finalement de Laurence Renou. L'adjointe à l'éducation annonce la construction d'une structure multi-accueil publique à destination de la petite enfance dotée d'une vingtaine de places, « *quartier Buisson ou Voltaire, selon les opportunités foncières* ».

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Sotteville-lès-Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Élections municipales 2026 : en Seine-Maritime et dans l'Eure, un maire sur trois ne se représente pas

Paris Normandie

5-7 minutes

Les dimanches 15 et 22 mars 2026, vous serez appelés à désigner votre élu de proximité par excellence : le maire de votre commune. Mais celui ou celle actuellement en poste se représente-t-il ? Nous avons posé la question aux 1 300 édiles des départements de l'Eure et de Seine-Maritime.



Publié: 22 Janvier 2026 à 06h02 Temps de lecture: 2 min

Le mois de janvier est celui des vœux. Entendez des cérémonies de vœux. Dans nombre de communes, c'est le rendez-vous avec ses administrés que choisit en cette année électorale le ou la maire en poste pour annoncer s'il ou elle choisira de se présenter de nouveau devant les électeurs afin de briguer un autre mandat de six ans. Les annonces se multiplient. Sans attendre ces dernières, *Paris Normandie* dresse depuis plusieurs mois un état des lieux des positions des maires des 708 communes de la Seine-Maritime et des 601 communes de l'Eure. Ce 22 janvier, à deux mois jour pour jour du second tour, qu'en est-il ?

Ils raccrochent plus qu'ailleurs en France

Premier enseignement, les maires ont plutôt moins envie d'y retourner que l'ensemble de leurs collègues à travers la France. Ainsi, en Seine-Maritime comme dans l'Eure, parmi les centaines de maires nous ayant répondu, 30 % annoncent raccrocher au terme du mandat touchant à sa fin. C'est quatre points de plus que sur l'ensemble de l'Hexagone (26 %) [selon une enquête publiée le](#)

[14 novembre 2025](#) par l'Association des Maires de France (28 % en avril 2025).

C'est la taille qui compte

Contre vents et marées, dans les grandes villes on s'accroche. Selon notre enquête, dans les dix plus grandes villes de la Seine-Maritime, neuf maires ont annoncé briguer un nouveau mandat. Idem dans l'Eure. C'est le cas d'Edouard Philippe au Havre, de Nicolas Mayer-Rossignol à Rouen, comme de Guy Lefrand à Évreux. Mais à Mont-Saint-Aignan (20 188 habitants), près de Rouen, Catherine Flavigny a dit « non ». À Vernon (24 841 habitants), dans l'Eure, François Ouzilleau ne s'est toujours pas prononcé.

Selon l'enquête de l'AMF, chez 79 % de ceux qui annoncent arrêter, la première raison est la volonté de reprendre la main sur leur vie personnelle et familiale. Et c'est plus encore le cas dans les petites communes où le maire l'est à 100 %, au contact permanent de ses administrés... souvent peu entouré. Il n'est donc pas étonnant que selon nos données, 32 % des maires de communes de moins de 500 habitants de l'Eure jettent l'éponge. Ils sont 31 % en Seine-Maritime.

Dans l'Eure, département moins urbanisé que la Seine-Maritime, cette envie de céder la place s'exprime assez rapidement dès que l'on quitte la strate des communes les plus grosses. Ainsi, dans les 23 communes les plus peuplées de Seine-Maritime, c'est-à-dire plus de 10 000 personnes, ils ne sont que deux à ne pas vouloir prolonger. Dans l'Eure, ils sont 36 %. La 23^e plus grande commune étant Pont-de-l'Arche, avec « seulement » 4 100 habitants.

Le nombre de sièges au conseil municipal

Selon le nombre d'habitants dans la commune

- Moins de 100 habitants : **7**
- De 100 à 2 499 habitants : **11 - 19**
- De 2 500 à 4 999 habitants : **23 - 27**
- De 5 000 à 9 999 habitants : **29**
- De 10 000 à 29 999 habitants : **33 - 35**
- De 30 000 à 59 999 habitants : **39 - 45**
- De 60 000 à 99 999 habitants : **49 - 53**
- De 100 000 à 149 999 habitants : **55**
- De 150 000 à 199 999 habitants : **59**
- De 200 000 à 249 999 habitants : **61**
- De 250 000 à 299 999 habitants : **65**
- De 300 000 et au-dessus : **69**

C'est au Havre que l'on compte donc le plus de conseillers

Un effet de contagion ?

Évidemment, de nombreux facteurs doivent être pris en considération pour expliquer ce choix. Le contexte national, les finances de la commune, l'âge du maire... Mais on peut se demander si le contexte local ne provoque pas des phénomènes de contagion d'une commune à l'autre. Ainsi, certaines communautés de communes ou d'agglomération de l'Eure comme de la Seine-Maritime ne sont pas logées à la même enseigne. Ainsi, 41 % des maires de Caux-Seine-Agglo (Bolbec, Lillebonne, Port-Jérôme...) nous ayant répondu déclarent ne pas se représenter en mars prochain. Ils sont même 45 % à en faire autant sur le territoire d'Inter Caux Vexin, mais aussi autour de la commune de Quincampoix.

Dans l'Eure, le phénomène est à peine moins prononcé. 38 % des maires de Seine-Normandie Agglo (autour des Andelys) passeront le relais en mars prochain. 37 % en Seine-Eure (Louviers et Val-de-Reuil). 36 % en Roumois Seine (Bourg-Achard).

Des cartes pour situer la position de votre maire

Toutes ces données compilées ont permis de réaliser des cartes par intercommunalités pour vous faciliter la lecture. Vous pourrez les parcourir avant de lire les décryptages et analyses apportés par les journalistes.

Ces cartes sont construites sur le web pour être interactives et évolutives. Elles sont régulièrement mises à jour. Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de [Paris Normandie](#) pour y trouver des informations complémentaires

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Tué par erreur à Rouen : une succession de témoignages forts](#)

[« C'est encore difficile de parler de sexualité de manière décomplexée » : la Normande Swann Dupont en conférence](#)

[Manche : la police nationale appelle les commerçants à la vigilance à Saint-Lô](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Municipales 2026 : Jean-Paul Franquin veut « bien vivre » et « bâtir l'avenir » à St-Pierre-de-Varengeville

Sylvain Auffret

4-5 minutes

Ancien conseiller municipal de 2014 à 2020, Jean-Paul Franquin se présente à la tête de sa propre liste aux élections de mars 2026 pour redynamiser la vie de la commune.



Publié: 21 Janvier 2026 à 11h11 Temps de lecture: 2 min

Retraité de l'industrie chimique sur le port de Rouen, Jean-Paul Franquin (sans étiquette), 78 ans, a déjà été conseiller municipal de Saint-Pierre-de-Varengeville, où il vit depuis 1998, [entre 2014 et 2020](#). En 2020, la liste sur laquelle il figurait avait été battue. Depuis, il a continué à assister à tous les conseils municipaux ou presque.

Pour les élections de mars 2026, il a monté sa propre liste. « *Ce qui me pousse à me présenter c'est que je me rends compte que, depuis ce mandat, plus rien n'allait au niveau de la commune. Je veux redynamiser tout ça. Nous, on travaille en équipe, le conseil municipal actuel, ce n'est plus une équipe* », affirme-t-il en référence au conflit opposant [le maire](#) à son [premier adjoint](#) (tous les deux candidats en mars, NDLR).

Créer une cuisine centrale

À ses côtés sur la liste sans étiquette « bien vivre dans notre village, bâtir l'avenir », deux actuels conseillers municipaux, Stéphanie Lelievre et Olivier Robert, et deux anciens adjoints, Didier Courtois et Danièle Vepierre, par ailleurs doyenne de la liste

à 79 ans. Le plus jeune est âgé de 36 ans. Côté [programme](#), la création d'une cuisine centrale pour l'école où seraient utilisés des produits locaux issus d'un circuit court est mise en avant par l'équipe.

Une nouvelle salle des fêtes

On note aussi la création d'une résidence pour aînés, d'une nouvelle salle des fêtes, « *Actuellement il n'y a qu'une petite salle, c'est insuffisant* », l'aménagement de la salle Saint-Exupéry en salle de réunion, d'exposition, voire pour un espace de coworking pour les télétravailleurs isolés de la commune. Une réunion publique est programmée le samedi 7 février à 10h à la salle RPA. « *Si je me présente c'est par passion, celle de l'intérêt général, du dévouement au bien public et pour Saint-Pierre-de-Varengeville* », tient à conclure Jean-Paul Franquin.

Lire aussi

[Ma p'tite friperie, une boutique éphémère, a ouvert ses portes à Rouen](#)

[À Rouen, la discothèque le So conteste de nouveau sa fermeture au tribunal](#)

[« Chaque jour, on a peur » : à Rouen, un soutien pour le peuple iranien](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Saint-Pierre-de-Varengeville \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



Municipales 2026 : toujours plus d'arguments pour les candidats LO, Hugo Loménède et Maryvonne Doublet

Anne-Sophie Groué-Ruauzel

5-6 minutes

Une 4e liste se dévoile pour les prochaines élections municipales à Dieppe : celle d'Hugo Loménède et Maryvonne Doublet, militants de longue date de Lutte ouvrière.



Par Anne-Sophie Groué-Ruauzel

Publié: 21 Janvier 2026 à 09h18 Temps de lecture: 2 min

Suite au récent décès de Michèle Petiteville, militante dieppoise Lutte ouvrière de longue date et plusieurs fois candidate aux différents scrutins aux côtés du Neuvillais Eric Moisan, le groupe LO dieppois a dû se remobiliser pour être présent aux prochaines élections municipales. Ce sont donc Hugo Loménède et Maryvonne Doublet qui incarnent le parti anticapitaliste pour la prochaine élection à Dieppe.

Arrivé à Dieppe en 2017, Hugo Loménède, 46 ans, est « *originaire de Forges-les-Eaux* » et a passé « *dix ans à Paris avant d'arriver ici* ». Prof de Maths et de Sciences au lycée du Golf, il a rejoint Lutte ouvrière voici vingt ans, « *à cause de la défaillance de tous les autres partis devant l'état du monde qui se dégrade, malgré la constante augmentation des richesses. Qui seraient mieux gérées par les travailleurs qui la produisent* ».

« Cette lutte des classes, c'est le moteur de l'histoire »

Maryvonne Doublet, 73 ans, a passé sa vie à Dieppe... sauf 37

années et demie « où je suis partie à Paris pour le travail ».
L'infirmière aujourd'hui retraitée milite, elle, depuis les années 70.
Pour eux, il y a toujours des raisons d'espérer en la politique :
« L'idée, c'est que les sociétés évoluent selon des mécanismes.
Quand ça change, ça s'appelle une révolution. » Pour ne pas
démoraliser et continuer à porter ces arguments, « il faut des gens
qui défendent ces idées-là ». Exemples : « Les grèves dans des
boîtes, ou bien les explosions de colère dans les conflits sociaux
contre la loi sur les retraites, le travail, mais aussi 68 ou juin 36 !
Cette lutte de classes existe toujours : c'est le moteur de
l'histoire. » Et donc « on n'est pas démoralisés, l'analyse est la
même ».

Alors ce ne sont pas Hugo Loménède ou Maryvonne Doublet qui
feront des propositions pour reconstruire les Bains ou édifier une
nouvelle piscine, mais « les élections sont comme une tribune, et
pendant ce temps les gens prêtent un peu l'oreille ». Au cours de
leurs séances de porte-à-porte « dans les quartiers populaires », la
dizaine de militants LO dieppois diffusent leurs idées et parfois
trouvent des colistiers parmi « les ouvriers, femmes de ménage,
chômeurs, retraités » rencontrés. « Notre liste est en très bonne
voie. Il nous manque des hommes ! », sourit Maryvonne Doublet.
Une réunion publique se tiendra pendant la campagne, et « tous
les deux mois il y a la vente de notre journal ». La lutte continue.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières
actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Guillaume Malaurie, fils de l'explorateur et ethnologue dieppois,
analyse la situation au Groenland](#)

[Football – N2 : le FC Dieppe sanctionné suite à son match à
Orléans](#)

[Municipales 2026. Une partie de la majorité sortante s'émancipe à
Criel-sur-Mer](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Dieppe](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



Municipales 2026 : Bastien Coriton candidat à sa réélection à Rives-en-Seine, « une vraie relation s'est

Mireille Loubet-Anquetil

5-6 minutes

Maire depuis 2008, seul en lice en 2014 et en 2020, Bastien Coriton est de nouveau candidat pour les municipales de mars 2026. Avec une équipe renouvelée à 40 % autour de lui.



Bastien Coriton conduit une liste sans étiquette avec des colistiers issus de Caudebec-en-Caux, Villequier et Saint-Wandrille pour les municipales 2026. - Paris Normandie



Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 21 Janvier 2026 à 16h08 Temps de lecture: 1 min

Le suspense, s'il y en avait un, est tombé dimanche 18 janvier 2026, avec la distribution dans les boîtes aux lettres de Rives-en-Seine, du premier tract de la campagne des municipales de la liste « Agir ensemble pour Rives-en-Seine ». [Le maire sortant Bastien Coriton](#) (44 ans) venait ainsi, d'annoncer officiellement sa candidature pour les élections municipales de mars 2026. Sur la

trentaine de femmes et d'hommes rassemblés sur un projet commun sans étiquette politique, 40 % sont de nouvelles têtes, venues prendre la suite d'élus, engagés au sein de la municipalité, depuis près de 20 ans.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ce 4e mandat, Bastien Coriton l'aborde dans la continuité, « *parce que l'envie d'aller à la mairie chaque matin est encore là et que rencontrer les habitants reste un plaisir* ». Les seize réunions de quartier, organisées au printemps 2025 n'ont fait que confirmer cette évidence. « *J'ai encore cette envie, intacte, de l'engagement. Ce qui le passionne toujours ? Autant imaginer la vision de la commune dans 15/20 ans que de trouver une solution pour boucher un trou dans la voirie. Une vraie relation s'est construite avec les habitants* ».

(J'ai encore cette envie, intacte, de l'engagement.

Bastien Coriton, Maire sortant de Rives-en-Seine, candidat à un 4e mandat.

Une relation bâtie sur l'hyperproximité

Son credo majeur pour établir cette relation, préservée de l'agressivité qui atteint parfois les élus, c'est le choix de l'hyperproximité. Certes, les habitants utilisent facilement son numéro de portable pour l'alerter de dysfonctionnements dans leur quartier, mais c'est ce lien, immédiat, qui alimente la qualité des échanges.

Le nouveau projet municipal passe notamment par la poursuite de [la métamorphose de la friche Fiducial](#), la rénovation des écoles pour assurer leur isolation thermique et la prise en compte des problématiques de santé. « *Nous avons actuellement cinq médecins dans le cabinet médical, mais il faudrait aller au-delà pour pouvoir accueillir des internes* ». Les locaux du rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie pourraient être utilisés pour augmenter l'offre de soins, tandis que des logements seraient aménagés à l'étage.

L'économie locale se porte bien grâce à des industries porteuses (comme [Revima](#)) et le commerce de proximité reste diversifié, et dynamique avec très peu de cases vides. Des atouts d'attractivité que Rives-en-Seine doit entretenir. La liste « Agir ensemble pour Rives-en-Seine » devrait être déposée vers la mi-février 2026. Dans la foulée, le programme sera détaillé. D'ici là, c'est chez l'habitant, en porte-à-porte que le candidat Coriton mènera sa campagne.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières

Municipales 2026. Près d'Elbeuf, Barbara Dubourg mènera la liste « Saint-Aubin vous appartient »

Frédérique THULLIER

5-6 minutes

Élue d'opposition depuis 2020, Barbara Dubourg est cheffe de file d'une liste sans étiquette, qui sera « sur le terrain au quotidien » et a « une vision globale de la qualité de vie » dans la ville.



Barbara Dubourg (devant au centre) mène la liste Saint-Aubin vous appartient.



Publié: 22 Janvier 2026 à 06h57 Temps de lecture: 1 min
Directrice d'une association d'insertion, présidente de l'Office municipal des sports d'Elbeuf, Barbara Dubourg se lance dans la campagne des municipales 2026. Élue d'opposition à Saint-Aubin-lès-Elbeuf depuis 2020, elle est entourée de quelques-uns de ses « collègues » actuels, notamment Aurélia Van Duffel, Jean-Claude De Pinho, et Patrice Bordron, aujourd'hui dans la majorité municipale.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Mon premier mandat a été une expérience intéressante, justifie la presque quinquagénaire. Notre liste n'est volontairement pas complète car elle s'est construite autour d'un collectif qui est ouvert à d'autres candidatures. »

Sur le terrain

« Saint-Aubin vous appartient » se veut sans étiquette et revendique « une forte proximité avec les habitants ».

« Nous avons créé les Balades urbaines pour aller à la rencontre des habitants et nous les maintiendrons après mars. »

Barbara Dubourg, Tête de liste de « Saint-Aubin vous appartient »



Barbara Dubourg, tête de liste de « Saint-Aubin vous appartient ». - Paris Normandie

« Nous serons sur le terrain avant et après les élections, insiste Barbara Dubourg. Les élus seront accessibles et identifiés. Nous avons créé les [Balades urbaines](#) hebdomadaires pour aller à la rencontre des habitants et nous les maintiendrons, à un rythme trimestriel, après mars. »

Un axe fort sera de considérer le cadre de vie « dans sa globalité. Ces dernières années, [beaucoup de logements ont été construits](#) et la Ville n'a pas anticipé sur l'urbanisation. Il faut renforcer le nettoyage et la pédagogie pour plus de respect de la propreté et de la tranquillité publique. »

Une vision globale

Adopter une démarche « globale et transversale » à l'égard de la

jeunesse, du sport, ou encore de la culture, est aussi un objectif.

« Construire avec les jeunes une structure pour remplacer La Gribane, revoir les équipements sportifs et favoriser les aménagements pour une pratique autonome du sport, un enjeu de santé publique, travailler sur l'accessibilité et se donner les moyens d'un lieu dédié à la culture, font partie des projets. C'est ambitieux mais possible sans plomber le budget. Il faut faire en sorte que les Saint-Aubinois restent à Saint-Aubin. »

Prochaines balades urbaines : 23 janvier à 17 h 30 place de la mairie, 30 janvier à 17 h 30, à la gare SNCF.

Lire aussi

[Près d'Elbeuf, cette Ville s'engage à mieux accompagner le handicap](#)

[Municipales 2026. À Cléon, Mélanie Delacour mènera la liste issue de la majorité sortante](#)

[Municipales 2026. Laurent Bonnaterre briguera un troisième mandat à Caudebec-lès-Elbeuf](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Saint-Aubin-lès-Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Elbeuf](#)



[Municipales 2026. Près d'Elbeuf, Barbara Dubourg mènera la liste « Saint-Aubin vous appartient »](#)



Pollution de l'air : les ZFE vont-elles vraiment être supprimées ? - ICI

Mathilde Bouquerel , Flavien Groyer , franceinfo / ICI

6-7 minutes

Illustration d'un panneau d'entrée dans une zone à faibles émissions (ZFE) à Angers © Maxppp - Josselin CLAIR/PHOTOPQR/LE COURRIER DE L'OUEST

Publié le mercredi 21 janvier 2026 à 17:47

Les zones à faibles émissions sont-elles en sursis ? Des députés et sénateurs ont trouvé un accord mardi pour la suppression des 25 ZFE en France, intégrée dans un projet de loi de simplification. Mais selon la cellule Vrai ou Faux de franceinfo, leur existence n'est pas encore enterrée.

Des députés et sénateurs ont annoncé avoir trouvé un accord mardi pour la suppression très controversée [des zones à faibles émissions \(ZFE\)](#). Dans ces zones, **très critiquées notamment par la droite et l'extrême droite**, la circulation de certains véhicules les plus polluants est limitée, pour réduire la pollution de l'air.

La suppression des ZFE a donc finalement été intégrée dans un projet de loi de simplification qui ambitionnait seulement au départ de simplifier la vie administrative des entreprises et de faciliter l'implantation de projets industriels. Mais en juin, à l'initiative du parti Les Républicains et du Rassemblement national, l'Assemblée nationale avait toutefois intégré cette mesure clivante.

Que contient le texte ? Le Conseil constitutionnel risque-t-il de censurer la mesure en cas d'adoption du texte ? ICI fait le point avec la cellule Vrai ou Faux de [franceinfo](https://franceinfo.fr).

Que contient le texte ?

Cette loi de simplification prévoit la suppression totale des 25 ZFE. Cela concerne de très grandes agglomérations comme Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Rouen ou encore Nantes. Le texte efface totalement la notion de zones à faibles émissions du Code des collectivités territoriales, du Code des transports et du Code de

l'environnement. Le texte doit encore surmonter un dernier vote à l'issue incertaine dans chaque chambre : le 27 janvier à l'Assemblée nationale et le 29 au Sénat. Si le texte était adopté, cela ne voudrait toutefois pas dire que les ZFE seraient supprimées.

Pourquoi les ZFE pourraient-elles finalement rester en vigueur ?

Une fois le texte adopté, le Conseil constitutionnel sera très probablement saisi. Selon plusieurs députés, il n'y a pas de lien suffisant entre cette suppression des ZFE et le projet de loi dans lequel elle a été introduite. Le député socialiste Gérard Leseul dénonce d'ailleurs *"un texte devenu fourre-tout"*. Ce serait donc ce qu'on appelle un "cavalier législatif", un amendement introduit dans une loi en préparation et **qui n'a aucun lien avec le texte initial**. Le "cavalier législatif" est un procédé inconstitutionnel, et les Sages peuvent le censurer.

Y a-t-il eu déjà des reculs sur les ZFE ?

Les ZFE ont déjà fait l'objet de nombreux reculs. Avec des dérogations d'abord. [Dans la métropole du Grand Paris](#), les véhicules avec une vignette Crit'air 3, les voitures essence immatriculées avant 2006 et les voitures diesel immatriculées avant 2011, sont censés être exclus en semaine. Sauf que les conducteurs de ces véhicules peuvent bénéficier d'un pass jusqu'à la fin de l'année. Il leur permet de circuler dans le Grand Paris pendant 24 jours. Cette dérogation s'ajoute aux weekends, où la circulation n'est pas réglementée. Au total, il est possible de déroger à la règle 139 jours par an. Il y a par ailleurs très peu de contrôles et la "période pédagogique", durant laquelle aucune sanction n'est appliquée, a également été prolongée d'un an jusqu'à décembre 2026.

Les ZFE effectives en France

Auvergne-Rhône-Alpes

- Grand Annecy
- Annemasse agglomération
- Clermont Auvergne Métropole
- Grenoble Alpes Métropole
- Métropole de Lyon
- Saint-Etienne Métropole

Bourgogne-Franche-Comté

- Dijon Métropole

Bretagne

- Rennes Métropole

Grand-Est

- Métropole du Grand Nancy
- Grand Reims
- Eurométropole de Strasbourg

Hauts-de-France

- Métropole Européenne de Lille

Île-de-France

- Métropole du Grand Paris

Nouvelle Aquitaine

- Bordeaux Métropole
- Pau Agglomération

Normandie

- Caen La Mer
- Le Havre Seine Métropole
- Métropole Rouen Normandie

Occitanie

- Montpellier Méditerranée Métropole
- Nîmes Métropole
- Toulouse Métropole

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Métropole Aix-Marseille Provence
- Métropole Nice Côte d'Azur

Pays de la Loire

- Angers Loire Métropole
- Nantes Métropole
- ICI

- [ICI Paris Île-de-France](#)

Montivilliers. Activités et effectifs médicaux à la hausse, chantiers en cours : le Groupement hospitalier du Havre est en "bonne santé générale"

Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Pour ses premiers vœux, lundi, en tant que directeur général du Groupe hospitalier du Havre (GHH), Thierry Biais, arrivé en avril dernier, s'est voulu positif. *"Après neuf mois, je mesure à quel point il se distingue positivement des autres hôpitaux par sa bonne santé générale [...] Mais cela ne doit pas être une source d'autosatisfaction béate."* Le ton est donné pour une entité en première ligne en ce début d'année, avec le mouvement de grève des médecins libéraux.

"L'hôpital fait toujours face"

L'activité du GHH a augmenté en 2025, que ce soit sur l'hospitalisation complète (+ 4,5 %), les hôpitaux de jour et l'ambulatoire (+ 12 %) ou les urgences (+ 4 %, plus de 87 000 passages). Qui dit activité soutenue dit besoin de personnels médicaux. Sur ce point, les effectifs sont en hausse, avec 581 équivalents temps plein contre 447 en 2019. *"Le GHH a été en capacité d'ouvrir de nouveaux lits et de [nouvelles places en onco-hématologie](#), sur la géronto-psychiatrie, l'hospitalisation à domicile. Il a été en mesure d'attirer 25 nouveaux praticiens hospitaliers, et l'effectif pour le seul service des urgences a progressé de 10 ETP"*, détaille Thierry Biais.

Pour mener différents chantiers, le GHH va consacrer un plan pluriannuel de 150 millions d'euros d'ici 2030. Deux tiers des investissements concernent le projet "Monod 2028", qui a démarré [l'an dernier avec le début de la construction du nouveau bâtiment de soins médicaux et de réadaptation \(SMR\)](#) pour 200 lits attendus. Il comprend aussi la réhabilitation de plusieurs unités d'hospitalisation du bâtiment Fontenoy à l'hôpital Monod, la modernisation du plateau technique (laboratoire, nouvelle pharmacie de territoire pour 6 M€, bloc opératoire), mais aussi [les](#)

travaux d'extension et d'amélioration des urgences entamés l'été dernier. La création d'une clinique chirurgicale d'hospitalisation de 90 lits au deuxième étage du Fontenoy est aussi annoncée. D'autres sites sont également concernés, comme l'hôpital psychiatrique Pierre-Janet au Havre avec la reconstruction du pavillon Boréal, mais aussi une nouvelle maison des adolescents ou encore l'[ouverture prochaine de la Maison des femmes près de la gare](#).

"De nombreuses choses méritent d'être encore améliorées, insiste Thierry Biais. Nous devons nous préparer au défi démographique, avec moins de bébés à prendre en charge et plus de personnes âgées à intégrer dans notre offre de soins. Nous n'avons pas véritablement d'urgences gériatriques, ce doit être un point de réflexion. L'accès aux soins demeure insuffisant pour nombre de nos concitoyens. Mais l'hôpital fait toujours face, à l'image des 51 lits supplémentaires ouverts cet hiver." Le directeur du GHH a également indiqué vouloir *"mieux structurer les filières"* de soins avec les centres hospitaliers de Fécamp, Saint-Romain-de-Colbosc et Lillebonne, notamment en chirurgie et cancérologie.

Face à la pénurie de dentistes, des étudiants vous reçoivent dans ce nouveau centre à Rouen

4–5 minutes

Ce lundi 5 janvier 2026, des étudiants en 4ème et 5ème année d'odontologie ont commencé à travailler à Rouen. Du simulateur, aux patients, ils essayent de faire face à la pénurie.

Sur le même thème

[CHU Rouen](#)

[Médecins](#)

[Santé](#)

Article réservé aux abonnés



À Rouen, un centre a ouvert où des patients peuvent être reçus et soignés par des étudiants dentistes (bien encadrés évidemment).
(©Adobe Stock/Illustration)

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 22 janv. 2026 à 7h00

C'est depuis ce lundi 5 janvier, que **des étudiants d'odontologie de Rouen** peuvent enfin **prendre des patients** et jouer dans la cour des grands. Après avoir passé trois années de théorie et de pratique sur des simulateurs, c'est dans des nouveau locaux que les élèves vont pouvoir avoir plus de 5 000 rendez-vous par an. Si

ces futurs dentistes peuvent procéder à de vrais rendez-vous médicaux, c'est parce qu'un nouveau service de médecine bucco-dentaire O+ a ouvert ses portes, à proximité [de l'hôpital Charles-Nicolle](#).

Former les dentistes et répondre à la pénurie

Ce service a été pensé pour répondre à un double enjeu : **former les futurs chirurgiens-dentistes** tout en améliorant **l'accès aux soins dentaires**. Dans un contexte où la pénurie des dentistes devient de plus en plus importante dans Rouen et dans sa métropole.

Le service O+ est dédié aux soins courants, aussi bien **pour les adultes que pour les enfants**. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous programmés, avec également des créneaux spécifiques pour les soins urgents.

Des étudiants bien encadrés

Les soins sont réalisés par des étudiants en 4^e et 5^e années d'études odontologiques. Pas de crainte à avoir, les patients ne sont jamais laissés seuls face aux étudiants : **chaque acte est encadré** par une équipe pédagogique et clinique expérimentée, composée de chirurgiens-dentistes confirmés.

Pour les cas les plus sensibles, notamment les infections ou les traumatismes dentaires, des consultations sont proposées du lundi au vendredi. Ces créneaux sont régulés par un chirurgien-dentiste, garantissant une prise en charge rapide et sécurisée.

Les patients qui souhaitent bénéficier des soins proposés par le service O+ peuvent prendre rendez-vous par téléphone **au 02 32 88 90 98 ou directement sur Doctolib**.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

L'ouverture de ce service marque une première étape d'un projet important pour l'enseignement et les soins en odontologie à Rouen.

Dès septembre 2026, les capacités de formation et de prise en charge devraient être doublées. À plus long terme, à l'horizon 2030, **un nouveau bâtiment entièrement** dédié à l'odontologie est prévu sur la zone Martainville, permettant un nouveau doublement des capacités.

Rachel Quenot

O+, 16 rue Marie-Curie à Rouen. Rendez-vous au 02 32 88 90 98
ou sur Doctolib

*Si vous prenez le bus, le mieux est de prendre la ligne du T4 et de
descendre à l'arrêt « Marie-Curie – MTC »

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en
favori avec [Mon Actu](#).*

À Blangy-sur-Bresle, la commerçante condamnée pour avoir tenté de corrompre un gendarme

4–5 minutes

Après la fermeture d'un commerce de bouche à Blangy-sur-Bresle en juin 2025, sa gérante a été jugée pour corruption active, à la suite d'une perquisition menée par la gendarmerie.

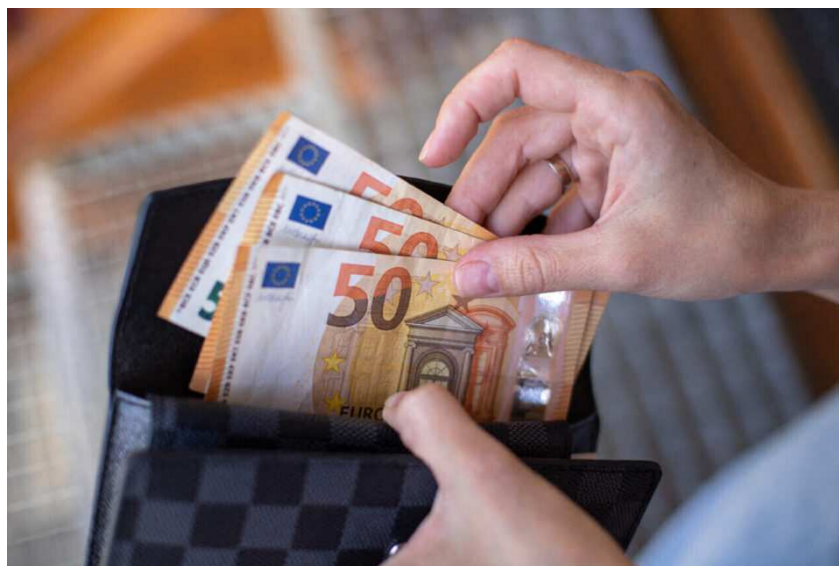
Sur le même thème

[Commerce](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

[Vallée de la Bresle](#)

Article réservé aux abonnés



La commerçante blangeoise a été reconnue coupable de corruption active sur un gendarme. ©Photo d'illustration – Adobestock

Par [Rédaction Gamaches](#) Publié le 22 janv. 2026 à 7h16

Au mois de **juin 2025**, la fermeture brutale d'un **commerce de bouche** avait fait grand bruit à [Blangy-sur-Bresle](#).

Mais en plus du volet **financier** et **sanitaire** de cette fermeture s'est greffé un volet **pénal**. En effet, lors des **perquisitions** menées, la **gérante** du commerce aurait laissé entendre à un gradé de la **gendarmerie** que s'il faisait en sorte que ses collègues

ne fouillent pas un meuble où se trouvaient **20 000 euros en liquide**, elle le dédommagerait ou lui ferait des cadeaux, à lui ainsi qu'à sa famille.

Sans déposer plainte, le gendarme a averti sa hiérarchie de cette démarche, ce qui a amené la justice à poursuivre la femme âgée de **65 ans** pour **corruption active**.

Une proposition contestée

À la barre du tribunal, en pleurs, la femme exprime la dramatique situation qu'elle et son mari traversaient dans l'exercice de leur activité artisanale. Elle **conteste** en revanche avoir pu faire ce type de proposition : « J'étais dans mon commerce. Tout à coup les gendarmes sont entrés, ils m'ont crié vous êtes en garde à vue, je ne savais même pas ce que l'on pouvait nous reprocher » raconte-t-elle.

« Un gendarme m'a dit : si vous avez de l'argent, il faut le dire. Je lui ai peut-être dit *ne prenez pas cet argent* car nous n'avions plus que cela, mais je n'aurais jamais fait ce que vous me reprochez ».

Présent à l'audience, le gendarme, sans vouloir se constituer partie civile, **confirme** pourtant ce qu'il a déclaré à sa hiérarchie : « À la brigade elle a **reformulé sa proposition**, me disant que si l'argent n'était pas pris par les autres gendarmes, elle m'en donnerait une partie ». La femme affirme qu'elle **ne s'en souvient pas** : « je ne peux pas avoir prononcé ces mots-là et si je l'ai fait, je n'étais pas moi-même ».

Une peine malgré la détresse

À la barre, la femme craque : « aujourd'hui après avoir travaillé durement pendant **44 ans**, j'ai 800 euros de retraite. Pendant un an je n'ai eu aucun revenu. Heureusement, mon père et mes sœurs ont pu m'aider ». Elle explique également pudiquement les conséquences de cette affaire sur son couple.

La représentante du Parquet entend sa détresse mais rappelle que, sous-jacente à cette affaire, il en existe une autre pour **banqueroute** et **travail dissimulé** qui devrait être jugée ultérieurement. Elle considère que les faits sont parfaitement établis et requiert une peine de 4 mois de prison avec sursis, 1 000 euros d'amende et la privation des droits d'éligibilité pendant 5 ans.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrIRE](#)

Pour l'**avocat** de la prévenue, les faits reprochés à sa cliente ne sont même pas consignés dans le procès-verbal de perquisition. « Y a-t-il eu versement de pots-de-vin ? **Non**. Vous avez face à vous une femme **fragile** confrontée à une situation exceptionnelle dans le cadre d'une garde à vue. C'était une femme tétanisée, désespérée, fracassée ».

Le tribunal entre tout de même en voie de condamnation et prononce une peine de **4 mois** de prison avec **sursis** ainsi qu'une amende de **300 euros** et une peine **d'inéligibilité** de 3 ans.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Derrière la responsabilité financière des gestionnaires publics, le défi d'équilibrer contrôle et innovation

Par *Philippine Ramognino*

11–14 minutes

“Cette expérience a été à la fois éprouvante et constructive”.

Ce témoignage de la directrice générale des services (DGS) de la ville d'Hyères, Myriam Biville, partagé à l'occasion des Assises nationales de la responsabilité financière des gestionnaires publics (RFGP), résume à lui seul la teneur de la journée d'échanges organisée au siège du groupe privé d'audit Grant Thornton, mardi 20 janvier. L'objectif de cette première édition était de dresser un premier bilan des différentes jurisprudences, d'interroger la notion de responsabilité et de partager conseils et témoignages auprès des premiers concernés : les gestionnaires publics. Ainsi, la DGS de la ville d'Hyères, qui a été mise en cause avec trois de ses collaborateurs, a pu illustrer ce qu'implique concrètement ce type de procédure, que ce soit professionnellement ou personnellement.

Tout a commencé par un marché de travaux, dont l'exécution ne s'est pas déroulée comme prévu. *“On a subi des retards, des défaillances d'entreprise, un certain nombre de malfaçons...” Autant vous dire que la situation était particulièrement complexe”,* a-t-elle relaté. Suite à un contrôle de la chambre régionale des comptes, des problèmes de gestion, tel que le défaut de contrôle de l'exécution du marché, ont été identifiés. Celle-ci a alors déféré le dossier, avant que le procureur de la République ne le transfère auprès de la chambre du contentieux de la Cour des comptes.

Lire aussi : [Responsabilité financière des gestionnaires publics : comment la DGFIP va accompagner ses agents](#)

Après avoir reçu l'ordonnance de mise en cause, Myriam Biville et ses collaborateurs ont dû commencer à organiser leur défense. *“C'était très déstabilisant, il a fallu tout préparer et on ne sait pas trop à qui s'adresser”,* s'est souvenue la DGS. La phase d'instruction implique de répondre à plusieurs questionnaires et de

collecter les différents documents pouvant justifier des réponses données. *“Ce fut un travail particulièrement fastidieux, mais il est essentiel de consacrer du temps pour bien préparer sa défense”*, a poursuivi Myriam Biville.

Pour la DGS de la ville d'Hyères et ses collaborateurs, l'histoire s'est bien terminée, et s'est arrêtée à l'audition à la Cour des comptes. Le magistrat instructeur a considéré que leur responsabilité n'était pas engagée dans les défaillances du marché, et a donc fait une ordonnance de règlement suivie d'une ordonnance de classement. Un véritable soulagement pour la DGS, qui a *“enfin eu l'impression d'être comprise”*.

Épreuve psychologique

Ce sentiment de délivrance était à la hauteur de l'épreuve psychologique qu'implique une telle procédure. Devenue avocate après avoir exercé 30 ans au sein des Cours des comptes française et européenne, Danièle Lamarque a partagé l'expérience de dix affaires prises en charge par son cabinet, *“dix femmes et hommes profondément bousculés sur le plan personnel et professionnel”*. *“Ce ne sont ni des voyous ni des incompetents, et ils sont bousculés par une procédure extrêmement dure, inquisitoriale, qui les met en cause personnellement et dans leur entourage professionnel”*, a poursuivi celle qui a notamment été conseillère maître avant de prendre la présidence d'une chambre régionale des comptes.

En effet, selon le témoignage de Myriam Biville, *“une mise en cause n'est pas sans conséquence sur notre entourage professionnel : cela interroge nos collègues, nos élus, et ternit un peu notre image de manager”*. Au sein même du travail, jongler entre les prérogatives et les responsabilités du quotidien d'un directeur général des services ou d'un directeur d'établissement et la gestion d'un tel dossier ne va pas non plus de soi. *“C'était une épreuve assez douloureuse et émotionnellement difficile qui peut nécessiter un soutien psychologique”*, résume la DGS. De la même manière, de son côté, l'avocate Danièle Lamarque n'imaginait pas qu'elle apporterait *“à ce point un soutien moral autant que juridique”* aux fonctionnaires poursuivis.

Hélène Guillet, présidente du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SND CGT), a également souligné *“l'infamie ressentie et marquante pour une carrière”* qu'implique la RFGP. Pour la directrice générale du Centre de gestion de Loire Atlantique, la faille de sa mise en œuvre réside dans le fait que l'intention et les circonstances ne sont pas

suffisamment prises en compte. *“Au fil des premières jurisprudences, nous avons constaté une forme d’automatisation de la sanction, où la commission de l’infraction se déduisait de la seule méconnaissance de la règle de droit sans égard pour la bonne foi des mis en cause ou la réalité des contextes”*, a soutenu Hélène Guillet, qui a toutefois tenu à saluer les récentes jurisprudences de la chambre d’appel de la Cour des comptes qui *“paraissent mieux intégrer les réalités des terrains, notamment sur la définition de l’intérêt personnel”*.

Occasion de renforcer le contrôle interne

Même si elle regrette les conditions de sa mise en œuvre, la présidente du SND CGT n’en salue pas moins le principe de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics et les avancées qu’elle induit. Non seulement, il protège l’ordre public financier, impose de rendre compte des décisions, mais il *“pousse à la prévention et nous amène à réinterroger la sécurisation de nos organisations”*, a salué Hélène Guillet.

“C’est une réforme responsabilisante et professionnalisante”, est allé jusqu’à assurer le directeur des affaires financières du département de Savoie, Pascal Bellemin. Pour l’expert, l’extension de la responsabilité à l’ensemble de la chaîne de décision et d’exécution budgétaire amène à réfléchir à la répartition des responsabilités, et donc à une responsabilisation des directions dites “opérationnelles”.

Lire aussi : [Les fonctionnaires mis en cause devant la Cour des comptes pourraient bientôt bénéficier de la protection fonctionnelle](#)

De la même manière, Sylvain Groseil, directeur général du CH Argenteuil, a souhaité aborder le sujet sous l’angle de l’opportunité. *“Est-ce que ce n’est pas l’occasion, dans nos structures, de piloter par la logique des risques, de formaliser mieux les délégations ?”*, a-t-il interrogé. La RFGP peut ainsi être mobilisée pour faire en sorte de diffuser la notion de risque à l’ensemble des échelons, et sécuriser davantage les différents *process*. Pour Pascal Bellemin, la RFGP représente en effet une incitation au renforcement du contrôle interne comptable et financier. *“Il est important que l’on s’efforce d’identifier les zones de risques : une fois ce travail de cartographie effectué, on est alors en mesure de déployer des mesures de maîtrise de ces risques de façon à limiter leur survenue”*, a-t-il détaillé.

C’est exactement ce qu’il s’est passé à la ville d’Hyères à la suite de la mise en cause de ses gestionnaires. Malgré le caractère douloureux de l’affaire, la DGS Myriam Biville a pu en tirer certaines

conséquences positives, tenant à une meilleure gestion et prévention des risques. *“Cette expérience m’a amenée à m’interroger sur notre organisation, nos méthodes de contrôle interne, nos process”*, a-t-elle témoigné. Les équipes ont procédé à un passage en revue des circuits de validation, y ont intégré l’ensemble de la chaîne hiérarchique et vérifié les délégations de signature. Enfin, la DGS et ses équipes travaillent actuellement à la mise en place d’une cellule de contrôle de gestion.

Un enjeu managérial

Au-delà du suivi *stricto sensu*, la RFGP implique également des enjeux managériaux, dans la mesure où le contrôle doit devenir partagé. Pour l’avocate et ancienne haute fonctionnaire Danièle Lamarque, la RFGP représente un contentieux au croisement de deux enjeux : le droit et la gestion. Car pour certaines infractions, notamment celles relevant de la faute de gestion et non de l’intentionnalité, il s’avère bien difficile de qualifier la responsabilité managériale. *“Un DGS est responsable de tout, de l’organisation, de la coordination... Il doit déléguer, mais il est responsable des responsabilités qu’il doit donner*, a expliqué l’avocate.

Nous sommes dans un domaine extrêmement glissant et difficile à définir, qui est l’exercice de la responsabilité du chef, liée aux opérations qu’il doit confier ou exercer avec des collègues.”

Lire aussi : [Louis Gautier : “Il est nécessaire que l’évaluation des gestionnaires publics se renforce”](#)

Selon Danièle Lamarque, les contentieux liés aux marchés vont sûrement se développer, et posent la question de toute la chaîne en amont de leurs exécutions. *“Cela renvoie bien précisément à un exercice managérial qui doit s’occuper de la définition des risques et de ce qu’on met en place pour les pallier”*, a résumé Danièle Lamarque. Une réalité que Myriam Biville a pu observer sur le terrain. *“Cela m’a permis d’évoluer dans ma pratique managériale”*, illustre la DGS, qui a engagé un travail d’acculturation de l’ensemble de ses collaborateurs et mobilisé les directeurs pour qu’ils déploient des outils de suivi de leurs activités.

Trouver le bon curseur

Finalement, tout l’enjeu demeure de trouver le bon équilibre : une organisation qui garantisse le bon usage des deniers publics tout en ne freinant pas l’innovation et la proactivité, à une ère où l’expérimentation et le droit à l’erreur sont justement poussés au plus haut niveau. *“Si nous voulons encourager l’innovation, l’audace, si nous voulons inciter à la qualité du service public, il*

nous faut agir dans un cadre sécurisé et sécurisant”, a résumé Hélène Guillet.

Car l'un des risques de la réforme, plusieurs fois pointé lors de cette journée, serait que les agents se brident par crainte de poursuites. *“Déresponsabilisation, inertie, difficulté accrue, mise à mal des fonctions à haute responsabilité, désaffection pour ces emplois ”* sont autant de conséquences potentielles, selon la présidente du SNDCGT. Pour Myriam Biville, les incertitudes autour des modalités de la RFGP, qui évoluent au fil de la jurisprudence, ont même suscité chez certains de ses collègues *“une sorte de psychose”*.

Lire aussi : [Pour contrer la “démotivation” des décideurs publics, le rapport Vigouroux appelle à restreindre leur mise en cause pénale](#)

“Je m’interroge sur le risque de mener à une certaine forme de paralysie de l’action publique par excès de règles, de procédure et de contrôle qui pourrait nuire à l’efficacité de l’action publique, a-t-elle ajouté. Aujourd’hui, j’ai presque l’impression de consacrer une grande partie de mon temps à la mise en place de ces procédures de contrôle et de perdre un peu de vue le cœur de notre métier, qui est de mettre en place les politiques publiques.” Le DGS peut également être pris en tenaille entre les attentes de son exécutif et son devoir de responsabilité.

“L’inconvénient de cette réforme est qu’on pourrait être tenté d’adopter une posture prudentielle, abonde Sylvain Groseil. Mais est-ce que l’intérêt de la structure que je gère est préservé ? Je n’ai pas la réponse.” Tout l’enjeu est de définir le bon niveau de formalisme, afin de définir des plans d’actions et une organisation adaptée. *“Certes on ne peut pas rester dans un flou artistique, mais a contrario il ne faut pas tomber dans le carcan, dans des systèmes qui rendent les choses inertes,* a résumé Pascal Bellemin. *Il faut être extrêmement vigilant à trouver ce curseur dans la mise en œuvre”*. Une nouvelle responsabilité, donc, qui vient s’ajouter à la longue liste de celles des directeurs de services ou d’établissement.

« La fragilisation des financements publics est aujourd'hui exploitée par des acteurs dont le projet n'est pas l'intérêt général »

Par *Philippine Ramognino*

4-5 minutes

Pourquoi avez-vous souhaité une commission d'enquête sur *“les mécanismes de financement des politiques publiques par des organismes, sociétés ou fondations de droit privé et les risques en matière d'influence, d'absence de transparence financière et d'entrave au fonctionnement de la démocratie”* ?

La baisse de financements publics, qu'ils proviennent de l'État ou des collectivités, a fragilisé certains secteurs de politiques publiques. C'est le cas de la culture, du patrimoine, de l'éducation ou encore du soutien à la vie associative. Comme l'ont révélé plusieurs enquêtes d'investigation, cette fragilisation est aujourd'hui exploitée par certains acteurs, dont le projet n'est pas l'intérêt général mais un agenda politique, et qui s'engouffrent dans cette brèche. Cette réalité s'observe sur l'ensemble du territoire et dans différents secteurs de politiques publiques, que nous comptons examiner au sein de la commission d'enquête dans laquelle je siège. La question du financement correspondant à un agenda politique est évidemment très compliquée à décrypter, notamment par les élus eux-mêmes. Cela constitue notre seconde motivation à nous intéresser à ce sujet : un certain nombre de collectivités ont découvert avec stupéfaction, a posteriori, que les organismes qui leur avaient spontanément proposé des financements appartenaient en réalité à la galaxie ultra-réactionnaire.

Avez-vous des exemples ?

Je pense à ce qu'il s'est passé cet été au sein de festivals dans les territoires ruraux, autour du patrimoine et des cultures traditionnelles. De la même façon, nous avons vu des maires ouvrir de toute bonne foi les portes des écoles de leur territoire après avoir été sollicités par une association qui leur proposait de travailler sur la question du civisme. Ce n'est qu'ensuite qu'ils ont découvert qu'il s'agissait d'associations, d'entreprises ou de

fondations de nature politique, et qui n'étaient donc pas uniquement motivés par l'intérêt général. C'est par cette double entrée que nous avons proposé de travailler à la question de la transparence des financements. D'une part, il s'agit d'une garantie en termes de démocratie, et d'autre part cela permet aussi de travailler à la transparence quant aux contreparties éventuellement demandées. Il s'agit également d'un enjeu de transparence des circuits de financements publics, qui peuvent intervenir dans différents secteurs.

Vous ne vous intéressez donc pas seulement aux financements privés, mais aussi aux financements publics ?

Certains circuits peuvent en effet impliquer des co-financements publics. Nous ne sommes pas à l'abri de découvrir que des acteurs publics se soient retrouvés, par absence de transparence des porteurs de projets, à cofinancer des initiatives de nature politique. De la même façon, le régime de défiscalisation autour des fondations implique, là aussi, d'un point de vue démocratique, une transparence quant aux projets soutenus. Notre enjeu n'est pas du tout de stigmatiser ou de mettre fin aux fondations : en tant qu'élue locale, j'ai moi-même passé des heures à en accompagner pour pousser leurs projets. En revanche, certains acteurs émergent, et bénéficient de fait d'une forme de financements publics, à travers un régime de défiscalisation qui lui aussi doit être exposé en toute clarté lorsqu'ils sont de nature politique.

**Votre proposition a été examinée, a-t-elle été acceptée ?
Avez-vous une idée du calendrier ?**

La commission a été validée mercredi dernier, à la fois par la commission des lois et la conférence des présidents. L'appel à candidatures était ouvert jusqu'à hier, nous avons donc la liste de ceux qui la composent, et lancerons très rapidement son installation avant le démarrage des travaux. Nous sommes partis pour une grande aventure qui va durer six mois.

Propos recueillis par Philippine Ramognino

La métropole, cet objet territorial incompris des citoyens

Par Victoria Beurnez

10–13 minutes

Le modèle métropolitain ne serait-il pas un ovni de la démocratie française ? Élu sans suffrage universel, le conseil métropolitain semble bien éloigné, à certains égards, des citoyens qui élisent un maire et un projet à l'échelle d'une commune. Avec des effectifs qui dépassent parfois le million d'habitants pour les plus grandes, des dizaines de communes et une ville-centre qui attire souvent la lumière, la métropole constitue un modèle territorial complexe et dense. Les questions de transition écologique font partie intégrante de ses compétences et s'inscrivent bien souvent dans le quotidien de ses habitants. Raison pour laquelle la métropole joue un rôle majeur dans l'acceptabilité et la mise en œuvre de la décarbonation auprès de ses citoyens.

Mais le millefeuille territorial, et les désormais nombreuses strates de collectivités, résultent en un flou artistique de la décision pour les habitants. *“Les sujets métropolitains sont tellement nombreux que les élus communaux en parlent largement dans leur campagne”*, relève ainsi un cadre d'un service métropolitain de transition énergétique, arguant que cet état de fait alimente la confusion chez les citoyens, qui s'interrogent sur la nature des compétences mobilisées. *“Personne n'y comprend rien : allez demander, à un habitant d'une commune si la benne à ordures qui passe appartient à la ville ou à la métropole, rares sont ceux qui auront la réponse”*, pointe ainsi Jérôme Dubois, spécialiste des questions de transition territoriale.

Qui fait quoi ?

La clarté de l'action métropolitaine dépend très largement de la gouvernance de son territoire : lorsque le maire de la ville est, par exemple, également président de la métropole, l'interlocuteur est clairement identifié. Mais dès qu'il existe une déconnexion entre maire, président, et maires des communes voisines, le flou s'installe, et la métropole ne dispose pas d'une grande visibilité à

ce niveau-là. Nombre d'acteurs utilisent, pour illustrer cette situation, l'exemple de Paris : la maire de la ville est clairement identifiée, contrairement au président de la métropole, moins connu du grand public. Pourtant, les deux œuvrent tout autant.

Un déséquilibre qui peut entraîner, par ailleurs, une forme de concurrence de notoriété entre la ville et la métropole. Pour y remédier, certains élus ont fait le choix d'une administration mutualisée : c'est le cas notamment de Rennes ou encore de Clermont-Ferrand. L'idée est simple : éviter de doubler les actions et proposer auprès des habitants une communication unique qui facilite la compréhension. Mais ces initiatives sont encore minoritaires, dans un paysage métropolitain largement émaillé par la multiplication des visages.

Dans un climat où le sentiment de défiance vis-à-vis de l'administration se renforce, l'action métropolitaine semble donc sujette à une forme de confusion entre différentes strates de compétences et de territoires. Ce qui s'est apparenté en premier lieu à une mise à jour du millefeuille territorial, avec la création des métropoles, peut aussi être perçu comme une mise à distance du citoyen. Plus grave, certains y voient un problème qui relève du champ démocratique. *“La gouvernance interne des métropoles est une démocratie confisquée, il ne faut pas avoir peur de dire les choses. Aucun citoyen ou citoyenne ne comprend et ne connaît le fonctionnement concret d'une métropole”*, lance Glen Dissaux, vice-président de Brest Métropole en charge du plan climat.

Lire aussi : [Décarbonation : de la performance à la résilience, la mutation des métropoles](#)

Il semblerait, en effet, que la complexité des relations entre la métropole et ses communes favorise une confusion tangible sur les compétences de chacun. Que fait la commune ? Que fait la métropole ? Difficile de répondre... Un constat partagé par Marie-Christine Jaillet, chercheuse et experte du programme “plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines” (Popsu). Elle pointe du doigt *“un problème démocratique”* dans le fait qu'aucun débat ne fut organisé sur le projet métropolitain dans le cadre des dernières élections municipales, hormis dans la ville de Lyon. Un modèle dont elle regrette qu'il n'ait pas fait d'émules.

De ces interrogations démocratiques découle une incompréhension du statut même de la métropole, qui doit malgré tout remplir son rôle dans la décarbonation. Elle dispose toutefois, pour cela, d'une force de frappe au plus près des citoyens. Transport, eau, alimentation, qualité de l'air sont autant de leviers que peut mobiliser la métropole pour légitimer son action auprès des citoyens.

Certains acteurs, qui l'ont bien compris, semblent d'ailleurs déterminés à faire fi de ces incompréhensions pour simplement avancer dans leurs objectifs, faisant peu de cas de qui en récoltera les lauriers. Dans plusieurs territoires, le défi climatique supplante ainsi la question de l'origine des compétences. *“Les citoyens ne perçoivent finalement que les actions mises en œuvre qui les touchent directement, qu’elles soient portées par la métropole ou les villes. Les sujets de transition sont particulièrement liés à nos compétences métropolitaines sur les transports, les déchets, l’énergie... Aussi, même s’il arrive que les citoyens confondent les actions métropolitaines et municipales, et que cela puisse être un enjeu de communication et de notoriété par ailleurs, ce n’est pas un obstacle à notre action en matière de transition écologique”*, abonde ainsi Florent Coignac, directeur de l’animation des transitions à Bordeaux Métropole.

Au plus près du citoyen

Pour embarquer avec elles les citoyens, les métropoles ont aussi appris à jouer de moyens détournés, en capitalisant sur ce qui les touchera au plus près. Activant le curseur d’acceptabilité des politiques écologiques, elles parviennent à les mettre en œuvre plus facilement en démontrant les effets positifs immédiats. À Nice, par exemple, l’argument financier est avancé pour mettre en œuvre un projet de chauffage à énergie renouvelable proposé par la métropole. *“Beaucoup de nos concitoyens sont âgés et ont une vision assez éloignée du changement climatique, c’est une réalité”*, concède ainsi un élu niçois, avançant la nécessité de s’adapter à une population vaste, dont la sensibilité au sujet climatique diffère selon les générations. Même constat à Brest, où, pour mettre sur pied un projet de tram, levier phare de la décarbonation, la métropole a choisi d’argumenter plutôt sur le côté économique et pratique de cette nouvelle solution.

Mais tout n’est pas blanc ou noir : les habitudes commencent à changer au sein des services, et dans la réflexion même de la création des politiques publiques, qui se tournent peu à peu vers le citoyen. *“C’est une nouvelle focale : avant, le développement économique s’intéressait seulement aux entreprises, désormais, il commence à s’intéresser aux résidents”*, relève Gilles Crague, directeur de recherches à l’École nationale des ponts et chaussées et expert du développement économique des territoires.

Lire aussi : [Quand l'urgence climatique rebat les cartes du dialogue intercommunal](#)

Les métropoles en viennent, de fait, à réfléchir à la façon d’intégrer

durablement les habitants au cœur de leur réflexion. *“Au niveau territorial, on se demande aussi comment faire ensemble, comment travailler durablement avec les citoyens : il s’agit de mettre en place un travail conjoint, avec la direction de la communication, sur les changements de comportement, en mettant au point des campagnes à l’exemple de la lutte contre le tabac dans les années 1990”*, illustre Jérôme Bastin, directeur général adjoint du pôle stratégie, développement et aménagement de la métropole de Rennes. Plus positif, il avance que les travaux engagés à ce sujet ont permis d’entrevoir *“une échelle métropolitaine qui permet de parler aux gens”* et dans laquelle ces derniers *“se retrouvent”*.

La métropole trouverait d’ailleurs plusieurs intérêts à penser la décarbonation à l’échelle du citoyen. D’une part, la légitimation de son action, mais aussi, évidemment, la pérennisation de ses objectifs de décarbonation. Car celle-ci ne se fera pas sans les citoyens : elle passe en effet avant tout par un changement durable et ancré des habitudes et des comportements. Dans le cas des transports, par exemple, la nécessité d’entraîner un report modal de la voiture vers les transports en commun est un travail conjoint de la métropole, qui propose l’offre de service et les infrastructures, et de l’habitant, qui s’en saisira.

Mobiliser la population

Pour porter cette question, complexe, de l’acceptabilité des politiques écologiques, il apparaît que la relation entre la métropole et le citoyen peut aussi être le terreau fertile de nouvelles réflexions. Prenons les exemples de Lyon et de Nantes. Dans ces deux cas, les citoyens ont été mobilisés par les pouvoirs publics pour créer leurs propres projets vertueux sur le territoire, afin d’obtenir un financement, le cas échéant, de la métropole. Si ces projets étaient encore relativement anecdotiques au milieu des années 2010, ils ont connu un certain succès depuis 2020. Autres exemples : la création de conventions citoyennes ponctuelles, ou la mise en place de maisons citoyennes du climat, qui appellent à l’instauration de nouvelles formes de dialogue commun sur les questions de l’enjeu climatique.

Lire aussi : [Les métropoles, fers de lance de la transition écologique territoriale](#)

Mais tenir compte du citoyen relève aussi de l’inclusion au sens propre : afin de les mobiliser, les directions chargées du climat ou de la transition écologique doivent penser leurs indicateurs pour en proposer une restitution qui soit à leur portée.

“Certains observatoires territoriaux, élaborés par les métropoles,

mobilisent les agents de la métropole pour produire des indicateurs pertinents et compréhensibles pour les citoyens”, indique ainsi Aurélia Heurteux, maître de conférences en sciences de gestion et de management à l’université de Reims Champagne-Ardenne.

Si les outils à disposition des métropoles sont encore mobilisés de manière timide, ils existent pourtant bel et bien. Et si le millefeuille territorial peut parfois entretenir une forme de confusion, il semblerait que les enjeux climatiques fédèrent au-delà des simples limites des compétences territoriales. Reste aux métropoles à se saisir correctement des outils à leur disposition pour inclure, socialement et de manière décisive, leurs habitants, sans quoi la transition écologique ne se fera pas.

L'État veut renouer le dialogue entre les collectivités et les architectes des bâtiments de France

Par Victoria Beurnez

6–7 minutes

Les tensions entre les collectivités et les architectes des bâtiments de France (ABF) ne datent pas d'hier. Fin 2024, une mission sénatoriale [rendait ses conclusions](#) pour tenter d'apaiser les rapports entre élus et les "ABF". Ces derniers sont responsables de près d'un tiers des logements en France. La consultation, menée pendant quelques mois auprès des principaux concernés, avait permis de mettre le doigt sur les différents points de tensions.

"Les architectes des bâtiments de France exercent une mission essentielle de protection du patrimoine paysager [...]. Ils sont également au cœur de la transition écologique dans le bâti ancien. Leurs décisions peuvent cependant susciter certaines incompréhensions et frustrations de la part des porteurs de projets et des élus locaux" : ainsi était introduit le rapport de la mission sénatoriale, mené par les sénateurs Pierre-Jean Verzelen (LIRT) et Marie-Pierre Monier (SER).

Des conclusions restées sans effet

Parmi les désaccords constatés par les élus, figurent un *"manque de prévisibilité des avis"*, des *"prescriptions trop coûteuses"*, un *"manque de pédagogie et d'accompagnement"* ou encore *"une insuffisante prise en compte des enjeux de la transition énergétique"*. Autant de paramètres qui soulignent l'absence de dialogue concret entre les élus et les ABF. Et, si les rapports de la mission sénatoriale ont fait l'objet, fut un temps, d'un projet de loi, ce dernier n'a finalement jamais été mobilisé à l'Assemblée.

Lire aussi : ["Il faut recentrer les missions des architectes des bâtiments de France vers les zones les plus sensibles sur le plan patrimonial"](#)

Au mois de décembre dernier, [une circulaire](#), émise par la ministre de la Culture, Rachida Dati, a remis le sujet sur la table. Intitulée

“modalités de renforcement du dialogue entre les architectes des bâtiments de France et les collectivités territoriales”, cette circulaire fait suite à “l’expérience et aux attentes exprimées par les collectivités territoriales et les porteurs de projets, notamment dans le cadre du dispositif France simplification, porté par la direction interministérielle de la transformation publique, et en interne au ministère de la Culture”.

Développer une culture partagée

La circulaire, adressée aux préfets de région et aux directeurs régionaux des affaires culturelles, se donne ainsi trois objectifs : *“développer et diffuser une culture partagée pour renforcer la prévisibilité et la cohérence des avis des ABF”, “contractualiser et formaliser les modalités de concertation ou d’échange entre les ABF et les collectivités territoriales”, et “mieux informer sur les actions et sur les modalités de médiation et voies de recours”.* Tout en précisant que nombre de ces pratiques étaient déjà mises en œuvre dans certains départements, *“où elles donnent lieu à des résultats reconnus”*, mais que le but n’est pas d’introduire de nouveaux dispositifs. Il s’agit plutôt de consolider, d’harmoniser et de généraliser ces démarches dans les régions où elles demeurent inégalement appliquées.

Pour harmoniser et développer cette idée de “culture partagée”, plusieurs actions ont été retenues, dont une majorité émanent des groupes de travail des Unités départementales de l’architecture et du patrimoine (les Udap). Les groupes de travail ont fait émerger la nécessité de développer et de diffuser des *“outils de communication et d’accompagnement”*, sous la forme de guide méthodologique à l’usage des élus, des services instructeurs et des aménageurs, *“afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de l’architecture et du patrimoine dans les territoires et de contribuer à l’émergence d’une culture commune en la matière”.* En d’autres mots, le ministère de la Culture milite pour que tout le monde se comprenne.

Lire aussi : [Entre écologie et conservation, le casse-tête patrimonial des collectivités locales](#)

Les préfets et les directeurs des affaires culturelles auront donc pour mission de coordonner l’élaboration de stratégies territoriales et de *“fiches conseils”* partagées avec les collectivités territoriales, les autres services déconcentrés de l’État et le réseau des structures de conseil et de médiation, en mettant l’accent sur les enjeux de transition écologique pouvant faire dissensus. Autre point : favoriser la mise en œuvre des outils de planification

urbaine et patrimoniale mis à disposition des collectivités territoriales, en soutenant aussi l'élaboration de référentiels de règles partagées co-construits avec les collectivités, pour énoncer les principales prescriptions en matière de travaux de réhabilitation et de constructions neuves, là où des points de tension peuvent apparaître, justement, avec les ABF.

Assurer un dialogue régulier

Les préfets devront aussi s'assurer de la tenue régulière de réunions d'instruction entre les ABF et les collectivités compétentes en matière d'urbanisme pour co-instruire les projets le nécessitant. Ils auront également la charge de mettre en place ou de renforcer les instances de dialogue déjà existantes, telles que les commissions locales prévues en site patrimonial remarquable. La circulaire invite également à favoriser "*l'examen collégial des projets susceptibles de poser des questions de doctrine générale*", en d'autres termes, des projets risquant de mettre en lumière des divergences.

Enfin, la circulaire rappelle les différentes modalités de recours à disposition des collectivités. Dans un premier temps, les élus et porteurs de projets sont invités à aller communiquer directement avec les ABF, ces derniers proposant leur expertise et leurs conseils à raison d'environ 200 000 demandes par an. Elle met notamment l'accent sur le rôle des médiateurs, auxquels les élus peuvent faire appel dans le cadre d'une procédure de recours face à un avis rendu par les ABF. Le rôle de médiateur est encore peu connu : en 2023, sur environ 270 000 avis rendus par les ABF, seuls 1 350 recours ont été formés et, parmi ces derniers, 200 ont fait l'objet d'une médiation, détaille le ministère de la Culture.

Protection des agents, cartographie du service public : les premières annonces du gouvernement

Par Victoria Beurnez

3–4 minutes

David Amiel, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, a présidé, lundi 20 janvier, le premier Conseil national des services publics. Cette réunion des dirigeants des services publics, opérateurs et secrétaires généraux des ministères a permis de faire émerger les priorités du gouvernement pour l'amélioration des services publics.

Premier point d'ancrage de la feuille de route 2026, la relance d'un travail conjoint de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) pour remettre sur la table la question de la protection des agents publics. Ce travail interministériel aura pour but de *"partager les bonnes pratiques et identifier des solutions face à la montée des incivilités envers les agents"*, sous la forme de nouveaux équipements, protocoles ou éléments de communication.

Lire aussi : [Fonction publique : l'ambition d'une grande loi remplacée par des mesures urgentes](#)

Les propositions d'évolutions législatives identifiées dans ce cadre pourront être intégrées dans le futur texte de loi pour renforcer la protection des agents, sur lequel le gouvernement planche actuellement. Il se basera, notamment, sur les travaux des ministres Marcangeli et Guerini, prédécesseurs de David Amiel.

Des améliorations au sein des maisons France Service

Au sein des maisons France services, les agents pourront bientôt compter sur un outil de travail, développé par la DITP et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de *"remontée des cas complexes"* pour mieux cibler les efforts de simplification. Parallèlement, les expérimentations liées à l'intelligence artificielle pour les agents vont continuer, avec le déploiement prochain "à

grande échelle” de solutions de retranscription pour faciliter leur travail et dégager du temps avec les usagers. David Amiel a ainsi missionné la DITP et la Caisse nationale d’Assurance maladie (CNAM) pour plancher sur cet outil, en lien avec la direction interministérielle du numérique (Dinum).

Lire aussi : [La Cour des comptes alerte sur le retard pris par la transformation des services publics en matière d’IA](#)

Enfin, un nouvel outil devrait être généralisé d’ici à l’été 2026 : la DITP, la direction pour l’information légale et administrative (Dila) et l’Institut géographique national (IGN) expérimentent depuis quelques mois un *“outil de cartographie des services publics”*. Déjà testé dans le Nord, l’Indre et les Hautes-Alpes, ce dispositif permet de recenser clairement les portails d’accès aux services publics sur le territoire, sous forme d’un outil d’aide à la décision pour les préfets et les responsables locaux comme nationaux, *“afin de piloter l’implantation des services publics dans chaque territoire”*. Il permettra ainsi d’identifier les manques à combler à ce niveau. De son côté, l’IGN avait inauguré fin 2025 son nouveau [“service public de la cartographie”](#), dans lequel ce nouveau dispositif devrait s’intégrer.